

LA BONNE MÈRE  
MARCELLE MALLET

FONDATRICE  
DES SOEURS DE LA CHARITÉ  
DE QUÉBEC

1805-1871

MGR ANDRÉ-MARIE CIMICHELLA, O.S.M.

Évêque auxiliaire à Montréal

Québec, 1986

## Du même auteur

Collection « Nos grandes figures »

- 1 — Jeanne Mance Retrouvée  
1re édition, 5000 copies, 28 pages
- 2 — Marguerite d'Youville, veuve dépareillée  
1re édition, 5000 copies, 26 pages
- 3 — Marguerite Bourgeoys, Lumière sur notre ville  
1re édition, 5000 copies, 76 pages
- 4 — Maisonneuve et Mance, premiers parents de Montréal  
1re édition, 5000 copies, 20 pages
- 5 — André de Montréal  
1re édition, 5000 copies, 16 pages
- 6 — François de Laval, notre père dans la foi  
5000 copies, 40 pages
- 7 — Mgr Ignace Bourget et les évêques de Montréal  
1re édition, 5000 copies, 32 pages
- 8 — Monsieur de Maisonneuve, 3e Centenaire de sa mort  
1re édition, 5000 copies, 48 pages
- 9 — De La Dauversière (1597-1659) et Olier (1608-1657)  
1re édition, 5000 copies, 16 pages
- 10 — Les premiers enfants de Ville-Marie 1642-1658  
1re édition, 5000 copies, 16 pages
- 11 — Le chemin de Marie-Rose Durocher, chemin religieux,  
historique, patriotique, artistique. 1811 - 6 octobre 1949  
1re édition, 5000 copies, 40 pages.  
2ème édition, 5000 copies
- 11 — The road of Marie-Rose Durocher, The religious,  
historical, patriotic and artistic highways and  
by-ways. 1811 - 6 octobre 1949  
1re édition, 5000 copies, 40 pages
- 12 — La Bienheureuse Kateri Tekakwitha, Celle qui s'avance. . .  
1re édition, 5000 copies, 48 pages
- 12 — Blessed Kateri Tekakwitha, She who moves forward. . .  
1re édition, 5000 copies, 48 pages
- 13 — Marie-Léonie Paradis, Ses multiples et mystérieux  
chemins. (1840-1912)  
1re édition, 10,000 copies, 96 pages
- 14 — Mère Gamelin, La grande Dame de Montréal  
Fondatrice des Soeurs de la Providence  
1re édition, 5000 copies, 80 pages
- 14 — Mother Gamelin, The Great Lady of Montreal  
Foundress of the Sisters of Providence  
1re édition, 5000 copies, 80 pages
- 15 — La Bienheureuse Marie Rivier  
1re édition, 5000 copies, 96 pages
- 16 — Les Fioretti du Bienheureux Frère André  
1re édition, 10,000 copies, 128 pages
- 17 — L'héroïque Mère Julie Dauth  
1re édition, 10,000 copies, 64 pages
- 18 — Edel Quinn, Apôtre de l'Afrique  
1re et 2ème édition, 11,000 copies, 16 pages

19 — Nos grandes figures

MGR ANDRÉ-MARIE CIMICHELLA, O.S.M.,  
*Évêque auxiliaire à Montréal*

**La Bonne Mère**  
**MARCELLE MALLET**

*Fondatrice*  
*des Soeurs de la Charité de Québec*  
*1805-1871*

(10<sup>e</sup> mille)

Québec, 1986

1<sup>er</sup> tirage: 5,000 exemplaires, mars 1986  
2<sup>e</sup> tirage: 5,000 exemplaires, novembre 1991  
3<sup>e</sup> tirage: 2,500 exemplaires, février 2001

Bibliothèque nationale  
2e trimestre 1986

Permission de l'Ordinaire  
31 janvier 1986  
Fête patronale de Mère Marcelle Mallet

## PRÉFACE

*L'Église de Québec compte en Mgr André-Marie Cimichella, o.s.m., un fervent promoteur des femmes et des hommes de chez nous qui ont ouvert des pistes d'Évangile dans notre pays, des apôtres qui ont incarné dans leur vie la charité authentique sur laquelle s'est bâtie, au fil des ans, une Église forte dans sa foi, joyeuse dans l'espérance, active dans le ministère de l'amour et de la vérité, solidement articulée sur le mystère pascal.*

*Le mérite de Mgr A.-M. Cimichella, auteur de cette nouvelle biographie, **La Bonne Mère Marcelle Mallet**, est d'autant plus grand qu'il assume à Montréal, le très noble ministère d'évêque auxiliaire ainsi que celui de pasteur de l'église-cathédrale, Marie-Reine-du-Monde.*

*Le biographe André-Marie Cimichella a fait ses preuves. Qui ne connaît l'un ou l'autre de ses opuscules dédiés aux grandes figures de l'Église du Canada telles Marguerite Bourgeois, François de Laval, Ignace Bourget, Marguerite d'Youville . . . , pour n'en nommer que quelques-unes? Travail de recherche et fruit de la contemplation, recueillement tout d'amour auprès d'une servante, d'un serviteur de Dieu! Ainsi se préparent et prennent forme les témoignages de l'auteur qui, à leur tour, deviendront des étincelles capables de dynamiser la foi et de faire brûler les coeurs.*

*C'est auprès de la chère Mère Marcelle Mallet que s'arrête, aujourd'hui, Mgr A.-M. Cimichella. Il a, pour baliser sa route, l'oeuvre sérieuse, lourde d'amour et de vénération d'une des filles spirituelles de Mère Marcelle Mallet, Soeur Sainte-Blanche des Soeurs de la Charité de Québec. Un objectif bien précis lui a été proposé: réduire*

à quelque 100 pages le contenu substantiel des 600 pages du volume-source.

*Mgr A.-M. Cimichella vise le style simple et souple qui convient au grand public. Il résume sans sacrifier à l'animation de sa matière ni à la couleur de sa présentation.*

*Malgré les risques des choix à faire, l'auteur a voulu circonscrire les grandes étapes de l'ascension spirituelle de Mère Marcelle Mallet. D'un chapitre à l'autre progresse, à travers les événements, les personnages, l'oeuvre de la grâce et de la collaboration aux appels divins chez cette femme destinée à une mission toute particulière dans l'Église de Québec.*

*Notre reconnaissance s'exprime donc à l'égard de Mgr André-Marie Cimichella pour avoir accepté de travailler, une fois de plus, à faire connaître les modèles de sainteté, partie de notre héritage spirituel québécois. Puisse-t-il trouver gratification et encouragement à la mesure de son dévouement, de son zèle, de son amour de l'Église!*

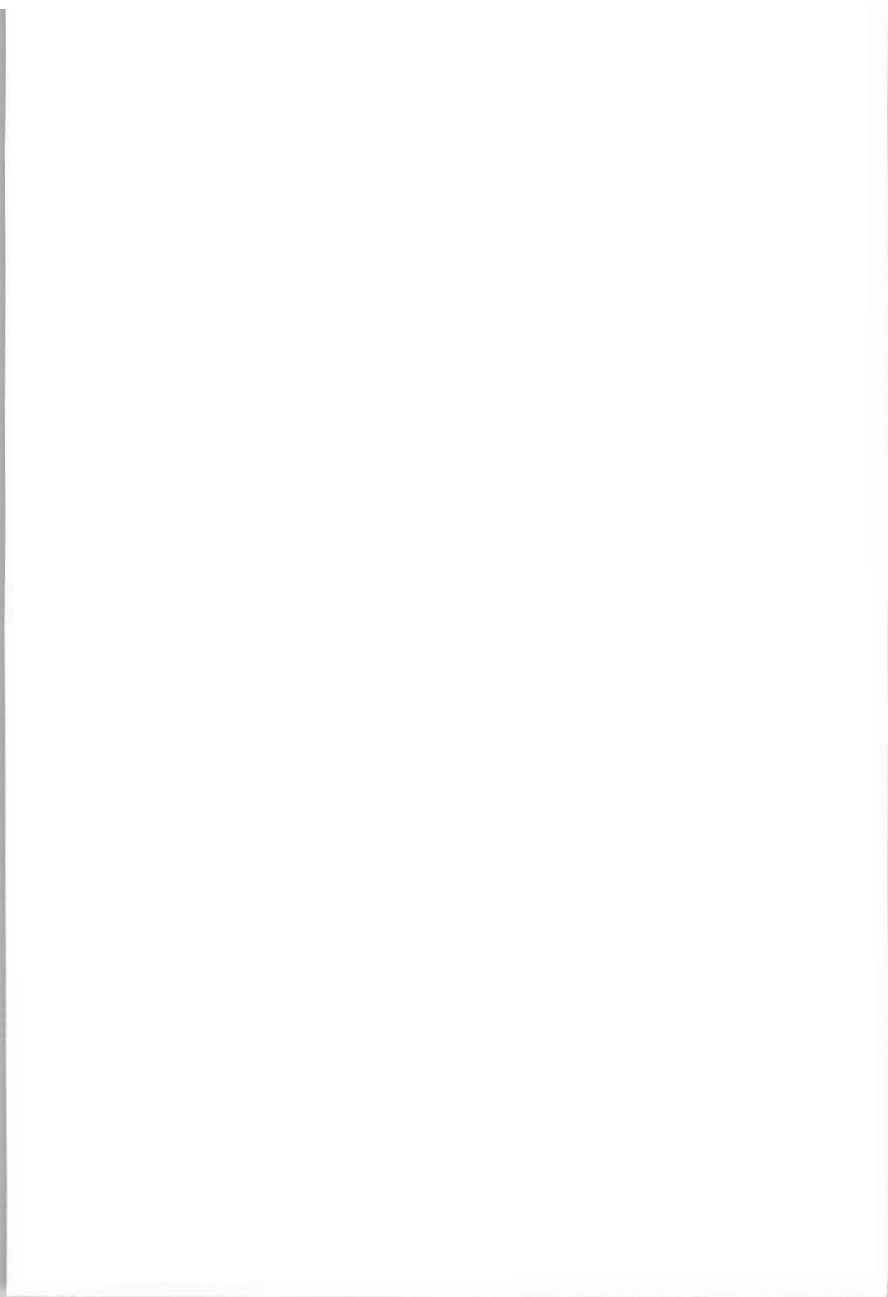
*Aux Soeurs de la Charité de Québec, que nous estimons et aimons, des souhaits chaleureux afin que la présente biographie contribue à la promotion de cette attachante figure qu'est celle de leur vénérée fondatrice.*

+ Louis-Albert Cardinal Tachon

Archevêque de Québec



**MÈRE MARCELLE MALLET**  
*Fondatrice*  
*des Soeurs de la Charité de Québec*





## Présentation

Dieu aime tous ses enfants, mais ne dirait-on pas qu'il a un faible pour les petits, pour ceux qui ont un coeur de pauvre, à l'image du Fils unique?

« Un coeur de pauvre », voilà bien Mère Marcelle Mallet que le Québec de 1850 se mit à appeler « la bonne Mère Mallet ». Un vrai coeur de pauvre peut être tellement bon!

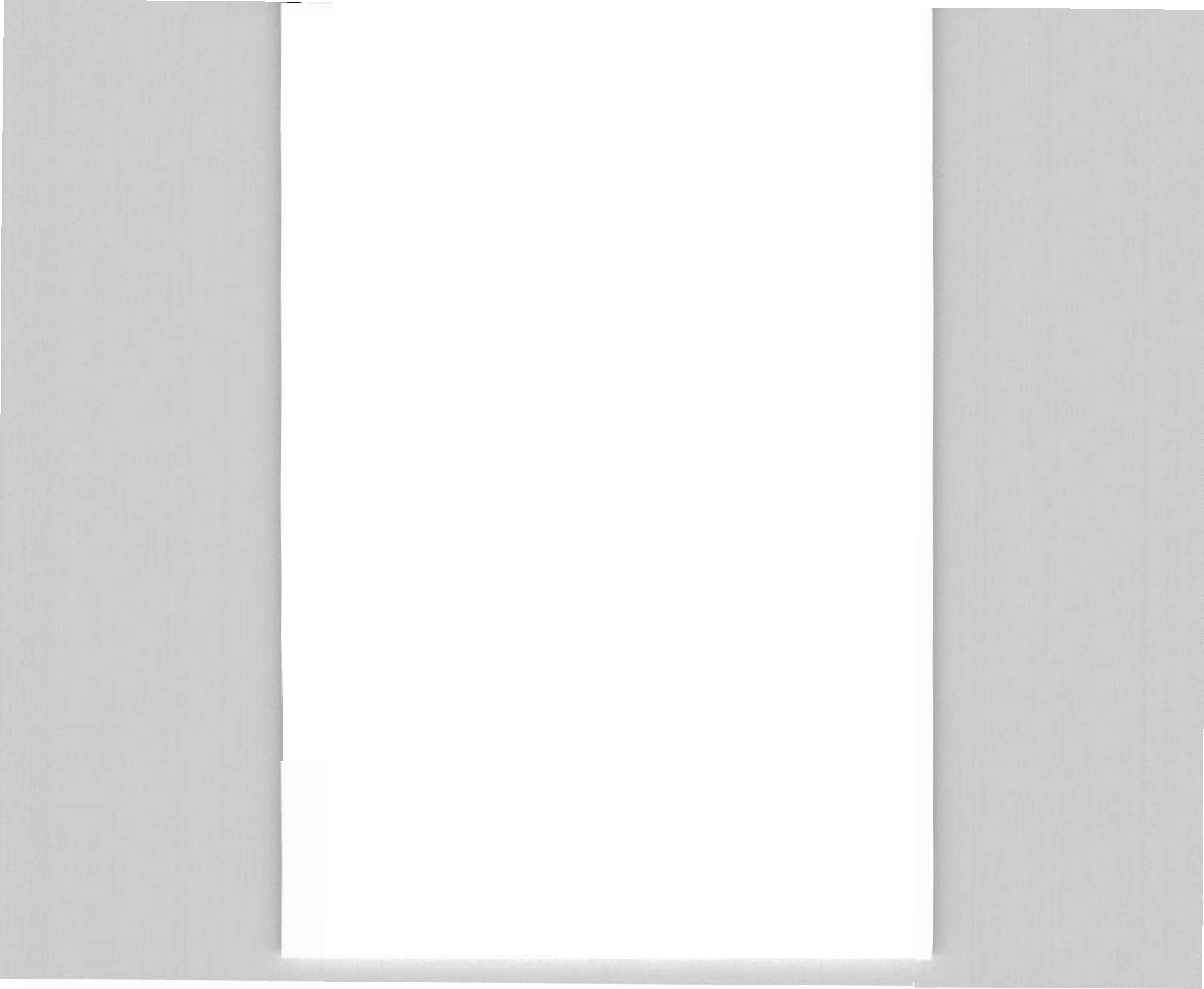
Soeur Sainte-Blanche, une Soeur de la Charité de Québec, a su nous raconter bellement — et longuement — la vie et l'oeuvre de sa Fondatrice. On était en 1939, à l'époque des gros bouquins, où l'on avait du temps pour les déguster.

C'est ce volume<sup>1</sup> de plus de six cents pages que j'ai résumé dans une mince brochure, en gardant le plus possible le style de l'auteur. D'autres filles de Mère Mallet, spécialement les Soeurs Yvonne Ward et Rollande Jacques, m'ont apporté leur collaboration; je les remercie cordialement.

Lisez, ami lecteur, et dites-moi si Mère Mallet n'a pas un secret de bonheur à révéler à notre temps. . .

---

1. S. A. [S. S. Blanche], *Une fondatrice et son oeuvre, Mère Mallet et l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec*, Québec, 1939, 622 pp.



## VIENS, MARCELLE

26 MARS 1805

### Naissance

Montréal 1805! Dans le faubourg Côte-des-Neiges, le lendemain de l'Annonciation, 26 mars, une enfant vient au monde, à la grande joie des parents, Vital Mallet et Marguerite Sarrazin, et des grands-parents Sarrazin qui partagent le même domaine.

Coin rempli d'attrait que ce domaine, avec sa grande habitation, son écurie et autres bâtiments, avec sa terre et son verger aux branches lourdes de promesses. Quand notre héroïne y arrive, les pommiers, couverts de givre, n'embaument pas encore. C'est elle, avec Narcisse, son aîné de trois ans, qui embaumera la maison et consolera ses parents qui ont déjà perdu deux enfants.

Montréal de 1805 n'est pas encore la ville des clochers; l'ancienne et vénérable église Notre-Dame dessert toute la population catholique, alors distribuée dans cinq cents maisons en deçà des murs et sept cents dans les faubourgs. On y porte l'enfant, le 27 mars, pour qu'elle soit baptisée sous les prénoms de Marie-Anne Marcelle.

Que sera-t-elle, cette petite Marcelle, venue au monde dans le rayonnement de la Vierge de Nazareth, née à la vie du ciel en un beau jour de printemps?

Comme ses lointains ancêtres, à la fois gais chanteurs et voyageurs, défricheurs infatigables et gens de tous métiers, va-t-elle promener ses chansons dans de merveilleux pays, en baignant de poésie la dure réalité de gagner sa vie?<sup>1</sup>

## TRISTE FIN D'AVRIL

1806-1815

1 à 10 ans

Le travail se fait rare à la Côte-des-Neiges. Les pentes du Mont-Royal ne garderont pas le berceau de Marcelle. Dès 1806, la famille Mallet et les grands-parents Sarrazin se dirigent vers le village de l'Assomption, à une vingtaine de milles au nord-est de Montréal.

Le moment est favorable. On peut mettre sur pied trois tanneries où l'on ne chôme pas et des entreprises commerciales prospères. Monsieur Mallet, à la fois tanneur et fermier, profite des chances qui s'offrent à lui pour asseoir son avenir matériel et donner à sa famille une honnête aisance. Il possède bientôt trois lopins de terre.

Sa famille, il la veut nombreuse, mais la mort semble s'acharner contre elle: des quatre autres enfants à naître, aucun ne passera le bas âge. Le père lui-même est emporté, à l'âge de trente-trois ans, puis la grand-mère maternelle, en une même semaine. Triste renouveau que cette fin d'avril 1810!

Courageuse devant l'épreuve, la maman assume la lourde responsabilité d'élever seule ses enfants et, pour eux, redouble d'amour et de sollicitude. Mais la bonne volonté ne peut suffire à garder la modeste aisance du foyer; bientôt la pauvreté fait alliance avec le deuil.

Le problème de l'éducation se pose avec acuité, alors que l'école publique est protestante et que le prix du pensionnat dépasse les possibilités d'une stricte économie. Comment, dans ces circonstances, assurer un peu d'instruction à ses enfants?

La Providence, toujours bonne, répond à la confiance de la mère. Une tante des enfants, Dame Josette Mallet, qui demeure à Lachine, offre d'adopter Marcelle et son frère. Son époux, Monsieur Jean-Baptiste Parent, est leur tuteur et il est en mesure d'assurer à chacun un brillant avenir. La proposition est acceptée, mais seulement pour Narcisse. On a lieu de croire que l'adolescent y commença ses études auprès du curé de la paroisse des Saints-Anges, à Lachine. Sa signature, fréquente dans les registres paroissiaux de cette époque, se détache presque en beauté parmi les autres.

Vers 1815, la maison de l'Assomption est vendue. Marguerite et son père, Monsieur Jean-Baptiste Sarrazin, reviennent à la Côte-des-Neiges avec Marcelle. Celle-ci compte alors dix ans. Délicate et sensible, elle éprouve le contrecoup de ces douloureux revirements. Son être en est si profondément touché qu'elle acquiert, toute jeune, l'art de compatir.<sup>2</sup>

**LE GRAND JOUR**  
**1815-1817**  
**10 à 12 ans**

Les filles de la future sainte Marguerite Bourgeois tiennent une école dans la région de Montréal, sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Elles y accueillent pensionnaires et externes, donnant à chacune une éducation d'une particulière excellence. C'est là que Marcelle va suivre, comme externe, les cours de catéchisme.

Durant quelques mois, elle franchit allégrement le long trajet qui la mène à l'école. Son intelligence est avide d'apprendre et son cœur tend irrésistiblement vers Jésus-Hostie. Avec soin, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame secondent tant de bonne volonté et préparent le grand jour.

Il lui vient enfin. C'est le 24 avril 1817. Marcelle revient à l'église Notre-Dame où elle a reçu la vie divine, il y a douze ans. Au contact de sa première hostie, l'enfant comprend, sans pouvoir l'exprimer, le large sens du mot charité. La charité, ce sera la passion de sa vie. Le silence retombe sur le solennel événement, mais Marcelle en conservera une image-souvenir, dans ses menus objets précieux.<sup>3</sup>

## QUE VEUX-TU DE MOI, SEIGNEUR?

1817-1824

12 à 19 ans

L'oncle et la tante Parent renouvellent bientôt leurs instances auprès de maman Marguerite, dont ils devinent les difficultés financières. Maintenant que Marcelle a fait sa première communion, pourquoi ne viendrait-elle pas demeurer avec eux? Et Marcelle vient rejoindre Narcisse au vieux Lachine, le village des ancêtres paternels, où vivent encore de nombreuses familles Mallet.

Elle y retrouve, dans un horizon élargi, les beautés qui ont charmé son âme d'enfant. La capricieuse petite rivière de l'Assomption fait place, ici, à la majesté du grand fleuve; il s'élançe, blanc d'écume, dans la cavalcade de ses rapides. L'imagination de la fillette s'ouvre déjà aux beautés et aux misères, aux luttes et aux victoires de la vie.

Chez les parents adoptifs, Marcelle trouve un milieu choisi. Son oncle, officier du troisième régiment, s'est distingué à la bataille de Châteauguay, en 1813; sa demeure est le rendez-vous d'une classe sociale des plus distinguées. La tante Josette est une maîtresse de maison accomplie. À en juger par sa signature dans certains registres, elle ne manque pas d'instruction et on peut conjecturer que c'est elle qui va enseigner les rudiments de l'écriture à sa fille adoptive.

Auprès de la tante, Marcelle s'occupe avec bonheur des mille et une tâches familiales, sans prévoir combien cette expérience lui sera précieuse. Les moments libres favorisent son attrait pour la lecture; elle peut compenser ainsi les lacunes d'une instruction trop sommaire. Douée

d'une heureuse mémoire, elle emmagasine une foule de connaissances qu'elle fait passer ensuite dans la conversation.

Vient 1822. Monseigneur Jean-Jacques Lartigue annonce sa visite à Lachine et une cérémonie de confirmation pour le 24 juin. Grande joie pour cette population si catholique! L'événement n'a pas eu lieu depuis six ans; Narcisse était alors au nombre des confirmés. Cette fois, ce sera Marcelle.

Que s'est-il passé entre l'Esprit d'amour et son cœur de jeune fille? Marcelle n'en dit rien. Elle a dix-sept ans. En elle, la vie débordante s'allie à une simplicité pleine de candeur. De toute sa personne, se dégage une force d'attraction imprégnée de douceur. Elle a le charme et la gaieté de la jeunesse. Elle a la joie de l'Esprit Saint et elle est avide de dévouement. Elle décide de consacrer sa vie au service des pauvres. Pour s'y initier, elle ira chez les filles de Mère d'Youville, les Soeurs Grises, chargées de l'Hôpital Général de Montréal. Sa meilleure amie, Eulalie Lagrave, l'y a précédée et les Soeurs ont besoin de jeunes bras pour les seconder dans leur oeuvre de charité.

Les parents adoptifs ont rêvé pour Marcelle d'un tout autre avenir. Quand elle leur annonce son projet, ce sont les hauts cris et les larmes, au dire de Narcisse, témoin de la scène. Car on ne s'y trompe pas: si Marcelle veut être « fille de service » auprès des pauvres, ce ne peut être en passant. À regret, on laisse partir celle qui avait apporté tant de soleil dans la maison.

Le vieil hôpital de la Pointe-à-Callières l'accueille avec joie. Marcelle, pour sa part, se révèle aussi débrouillarde que disponible. Pendant qu'elle prodigue les



richesses de son être aux pauvres, elle se sent lentement envahir par l'esprit de Mère d'Youville.

Sa mère, qu'elle peut visiter, devient la confidente de cette emprise de charité. Et un certain jour de fin de l'an 1823, alors que le Seigneur a rappelé à lui grand-papa Sarrazin, maman Marguerite comprend que le Seigneur lui réclame aussi sa fille.<sup>4</sup>

## ÊTRE SOEUR GRISE

1824-1826

19 à 21 ans

Marcelle arrive au noviciat, le 6 mai 1824. Elle y rejoint cinq novices et deux postulantes. Une autre recrue suivra dès le lendemain. Beau jardin qu'autant de jeunes filles avides de se consacrer au Seigneur dans la vie religieuse!

La maîtresse des novices est Soeur Catherine Boucher de Montbrun. Une femme de haut mérite et de vertu consommée. Elle est entrée en religion six ans à peine après la mort de la vénérée Fondatrice, son illustre parente. Par la lumière de ses directives et la bonté pacifiante de sa présence, elle crée autour de ses jeunes un climat hautement spirituel.

Soeur Marcelle est tout attentive. L'histoire de Mère d'Youville et de sa Congrégation coule doucement dans son coeur et son esprit. Au milieu de ses compagnes, elle fait montre bientôt de son penchant vers la dernière place, avec l'art de choisir les travaux rudes et cachés que le cycle domestique ramène sans trêve.

Un beau jour, le 9 mai 1825, alors que Soeur Euphrasie Sabourin est devenue maîtresse des novices, c'est la vêtue. Marcelle portera désormais la robe grise.

Qu'apprend-elle, notre bonne novice, en écoutant les avis de sa nouvelle maîtresse? Les pauvres sont les membres privilégiés de Jésus-Christ; le Père des miséricordes veille sur eux, par le coeur et les mains de ses autres enfants. Ouvrière de Dieu, la Soeur Grise doit demeurer reliée à la Source de la charité, être contemplative au sein du labeur, si lourd soit-il.

Le 18 mai 1826, après deux années d'intense ferveur, Soeur Marcelle, rayonnante de joie, se consacre à Dieu pour toujours. Monsieur Antoine Sattin, sulpicien, aumônier de la maison, lui donne un crucifix qu'elle portera sur son cœur comme un symbole de son amour de la Croix. Il lui glisse au doigt un anneau d'argent: elle est l'épouse de Jésus crucifié.<sup>5</sup>

## TOUTE À VOTRE SERVICE

1826-1835

21 à 30 ans

Soeur Marcelle est assignée à la cuisine, dès sa profession; elle en sourit de bonheur, mais l'emploi n'a rien d'amusant, même pour une subalterne.

Dans les années 1827 à 1829, le blé se fait rare dans tout le pays et le pain finit par manquer, durant six mois, à l'Hôpital Général de Montréal. Les cuisinières y substituent la galette de blé d'Inde et la pomme de terre; elles s'ingénient à rendre appétissant quand même le maigre repas, par amour pour « nos pauvres et nos Soeurs ». La jeune Soeur Marcelle est à belle école pour inaugurer l'une des formes de sa bonté: les petites attentions.

De la cuisine, elle passe aux salles comme collaboratrice; chez les enfants d'abord, puis chez les personnes âgées. Aucun registre ne conservera les dates de ses premiers emplois dans la Maison de la chère Mère d'Youville. Mais on parlera de sa compréhension profonde de la souffrance humaine et de son habitude de compatir. Quand elle circule en infirmière au milieu de ses malades, ou comme hospitalière parmi les jeunes ou les infirmes, voyez-vous comme chacun se sent réconforté? On dirait qu'il lit dans son regard et son bon sourire: « Ici, vous êtes chez vous, et moi, toute à votre service! »

Là, non plus, la tâche n'est pas facile. Quelques traits d'ordre matériel peuvent l'illustrer. L'eau, dont la pénurie est à peine tolérable, est distribuée aux salles, seau par seau, par des porteurs qui, pour ce faire, utilisent le joug. Le joug n'est pas exempt de chocs au long des trajets. Alors, les seaux sèment leur trace sur le plancher.

Que dire des lessives! Jusqu'en 1827, on les fait au bord du fleuve en toutes saisons. La construction d'un lavoir aux abords de l'hôpital améliore ensuite le mode de blanchissage. En hiver, la corvée demeure extrêmement pénible: il faut charroyer l'eau du fleuve et la décharger par une fenêtre dans les cuves de l'intérieur. Le feu de la charité n'empêche pas les vaillantes filles de Mère d'Youville d'avoir bien froid.

À l'été 1832, une terrible épidémie, le choléra, arrive à Montréal et fauche six cent trente-deux personnes en dix jours. Il pénètre à l'Hôpital Général; dix pauvres sont emportés, mais combien d'autres sont atteints? Surcroît de veilles pour les Soeurs, jeunes et moins jeunes! Soeur Marcelle apprend son nouveau métier d'infirmière.<sup>6</sup>

## POURQUOI CES DÉPARTS?

1835-1849

30 à 44 ans

Le temps a mûri la vertu de Soeur Marcelle; elle peut aujourd'hui soutenir le fardeau des charges qui s'annoncent. Aux abords de la trentaine, elle est nommée première hospitalière chez les dames.

Pas facile, cette charge. Lisons Mère Marguerite-Dorothée Beaubien, la supérieure, dans son bref rapport à l'Évêque de Montréal: « Soeur Mallet, hospitalière des femmes, en ayant trente à ses soins, seule avec deux filles engagées, pour entretenir sa salle, blanchir, raccommoder, etc. »

On rapportera pourtant que les salles dont elle a la direction finissent toujours par être pourvues de l'utile d'abord, puis un peu de l'agréable. Quand une Soeur a besoin de quelque chose, on lui suggère tout bonnement: « Allez chez Soeur Mallet; vous trouverez ce qui vous manque. » Elle possède encore plus de talents qu'on ne le pensait, la jeune Soeur.

Un jour de printemps, en 1840, elle vit un événement dont elle n'a pas fini de scruter le sens: quatre Soeurs quittent l'Hôpital Général pour une fondation à Saint-Hyacinthe, à une quarantaine de milles de Montréal. Le nouvel évêque de Montréal, Monseigneur Ignace Bourget, veut répondre ainsi aux besoins d'une ville de son diocèse, en faveur des pauvres, des malades et des vieillards.

Au prix de quels sacrifices pour les filles de Mère d'Youville! Elles ne restent que vingt-huit, avec un surcroît de travail. Ce n'est pas ce surcroît qui fait mal — on y est habitué depuis longtemps —, mais le fait qu'il s'agit

d'un départ sans retour. En effet, par une curieuse disposition de la Providence, la Communauté est fondée entièrement indépendante de la Maison de Montréal, bien qu'avec les mêmes règles et usages, à la manière traditionnelle dans les monastères. Ainsi l'a décidé, sur recommandation, paraît-il, de Monsieur Sauveur-Romain Larré, sulpicien, et après bien des hésitations, le conseil qui dirige l'Hôpital Général.

Une des douze administratrices qui composent ce conseil, Mère Marie-Michel Archange Thuot, est devenue fondatrice à Saint-Hyacinthe; les autres élisent Soeur Mallet pour la remplacer. La nouvelle administratrice arrive à une heure de choix, car le conseil s'apprête à vivre une décade ponctuée d'événements importants: élaboration de la *Règle des fondations*, mise au point des *Règles et constitutions*, organisation du service des pauvres à domicile, dévouement auprès des pestiférés et trois autres fondations de Communautés.

Trois ans plus tard, l'évêque pionnier de l'Ouest canadien, Monseigneur Norbert Provencher, réclame, à son tour, des collaboratrices. Il faut envisager toutes les oeuvres, même celle de l'enseignement, alors réservée aux filles de Marguerite Bourgeois. Soeur Mallet participe aux délibérations du grand conseil. Quatre nouvelles ouvrières se sacrifient, dont son amie intime, Soeur Eulalie Lagrave. Le départ s'effectue en 1844, dans les mêmes conditions d'indépendance de Montréal. Mais, un jour, dans quatorze ans, on signera l'acte de fusion avec la chère Communauté mère.

Cette fois, c'est l'héroïsme qui est demandé. Un voyage de près de mille cinq cents milles, tantôt en canot d'écorce, tantôt à travers la forêt, en portant du bagage. Deux longs mois de privations, au milieu des dangers de toutes sortes, sans compter les misères qui attendent, au bout de la route.

Soeur Mallet, qui n'a pas osé s'offrir comme fondatrice, ainsi qu'elle le dira plus tard, regarde partir et prie.

Comme elle regarde encore partir, l'année suivante, un nouveau contingent de quatre Soeurs pour Bytown, le futur Ottawa, sous la direction de la jeune soeur Élisabeth Bruyère.

Elle a laissé, on ne sait depuis quand, la charge d'hospitalière pour celle de sacristine. L'artiste qu'elle était révèle son goût et ses talents pour orner la chapelle, broder des ornements liturgiques, préparer des reliquaires, confectonner des fleurs et même en cultiver. De tout cela, les annales de la maison garderont mémoire. Comme elles garderont mémoire des visiteurs de marque et des cérémonies solennelles qui se succèdent alors, à bref intervalle, à l'Hôpital Général. L'Église de Québec organise les premiers diocèses du pays et les nouveaux Évêques veulent bien apporter les prémices de leurs bénédictions aux filles de Mère d'Youville.

La sacristine, ouvrière cachée à l'ombre du sanctuaire, conserve ces autres choses dans son coeur.

C'est à ce poste que vient la surprendre une nouvelle responsabilité, le 1<sup>er</sup> avril 1845: elle est nommée assistante de la supérieure.

On la voit, à l'automne 1846, inaugurer comme chef de file la visite régulière des pauvres à domicile. Comme les filles de Mère Émilie Gamelin dans le secteur qui leur est réservé, celles de Mère d'Youville vont deux à deux, dans leur propre secteur, soit toutes les maisons de la partie ouest de la ville, à la découverte de la pauvreté qui se cache.

Une autre page d'héroïsme s'ouvre, l'année suivante. Le typhus, apporté par des milliers d'irlandais, s'abat sur la



population. Des abris sont dressés en hâte, effroyablement surpeuplés de malades et d'agonisants.

Les Soeurs Grises comprennent que leur vocation, c'est d'être au service de ces malheureux que la peur fait abandonner à eux-mêmes; toutes celles qui sont en état de servir apportent leur concours, tant que la maladie ne les atteint pas. Un jour, sur un effectif de trente-sept, vingt-trois sont alitées, y compris la supérieure. Soeur Mallet, l'assistante, doit assumer tout le service de la maison, à la tête de celles qui sont incapables d'aider à l'extérieur. Quand le typhus s'éloigne, Montréal compte trois mille huit cent soixante-deux décès, dont sept Soeurs Grises. Soeur Mallet a été à l'école de la croix; elle en a pour la vie.

Nouvelles élections, à l'automne 1848. Soeur Mallet cède la place d'assistante à la supérieure sortant de charge et reçoit une autre fonction importante, celle de première hospitalière à la salle des hommes. C'est là que le Seigneur la rejoint pour la mission à laquelle il l'a destinée depuis toujours.<sup>7</sup>

## UNE OFFRANDE AGRÉÉE PRINTEMPS 1849

Au printemps 1849, Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, Monseigneur Joseph Signay, entreprend des démarches pour donner des Soeurs de la Charité à la ville métropolitaine. Il désire développer ainsi l'oeuvre de la Société charitable des Dames catholiques de Québec. Ces dames tiennent un orphelinat et une école gratuite pour les filles pauvres et ne souhaitent rien tant que de stabiliser leur oeuvre, qui remonte à 1831, en la confiant à une Communauté.

Monseigneur Ignace Bourget s'y connaît en fait de fondation; il est approché et, par lui, les Soeurs Grises de Montréal.

L'heure ne semble guère propice. La Communauté a été affaiblie par les décès du typhus et par les fondations. Celles-ci, les maisons de Saint-Hyacinthe, de la Rivière-Rouge et de Bytown, pressent celle de Montréal de consentir à l'union. Des administratrices sont opposées par principe à de nouvelles fondations et les autres désirent l'union. « Or, cette union, écrit Monseigneur Bourget à Monseigneur Turgeon, si jamais elle s'opère, aurait pour effet de les remettre toutes sous la dépendance de la Communauté de cette ville. » Tout de même, ajoute-t-il, « Québec devrait avoir une Maison mère, ( . . . ) avoir privilège à une exception sans avoir à en redouter les conséquences. »

Le 18 mai, la fondation est acceptée. Une question sérieuse reste à conclure: le choix des sujets. Le grand conseil y procède dans la prière, le dialogue, les discussions. La *Règle des fondations* prévoit neuf jours de prières, pendant lesquels « celles des Soeurs qui se croiraient appe-

lées de Dieu à faire l'oeuvre de cette fondation, pourraient découvrir avec simplicité et humilité leur attrait à la supérieure qui, si elle le juge à propos, en fera part aux autres conseillères avant de procéder à l'élection des fondatrices de la nouvelle Communauté. »

Soeur Marcelle a vu partir les trois premiers convois de missionnaires, les enviant d'embrasser un si bel apostolat dont elle se croyait indigne. Mais sitôt que l'appel de Québec retentit, elle y répond éperdument, sans examen ni calcul, en s'offrant pour la fondation. Et le 14 juin, elle est nommée pour partir, avec quatre jeunes professes, les Soeurs Julie Pilon, Eulalie Perrin, Perpétue Terriault et Elmire-Thérèse Clément. Puis, le 23 juin, elle est élue supérieure.

La Fondatrice de l'oeuvre québécoise est enfin connue. Son adhésion une fois accordée, elle se tourne tout entière vers sa « terre promise ». <sup>8</sup>

## BIENVENUE DANS LA CAPITALE

22 août 1849

44 ans

Les fondatrices quittent Montréal, en une tiède soirée d'août. Celle qui est la Mère du groupe, Mère Marie-Anne Marcelle Mallet, compte quarante-quatre ans d'âge.

« Elle est tout à fait ce qu'annonce sa physionomie: une force calme et douce, paisible et raisonnée. Elle a plus de savoir qu'elle ne paraît et elle ne se presse pas de faire connaître ce qu'elle sait. Son regard brille d'une gaieté non exempte de malicieuse taquinerie. Elle est légèrement myope, mais cette myope voit juste et loin. » Très humble, elle reconnaît ce qu'elle appelle sincèrement son incapacité, mais elle n'y trouvera jamais le motif de se dispenser d'agir. « Cette travailleuse sera plus embarrassée d'un quart d'heure de répit que de l'instant où plusieurs affaires la sollicitent à la fois. »

« En elle, on trouve l'alliance d'un jugement sûr et d'une raison calculatrice, avec un esprit de hardiesse et de générosité qu'elle poussera très loin, » on le verra. « Cet ensemble de qualités repose sur une foi à transporter les montagnes et se complète d'un amour très vif pour Dieu et le prochain. »

Aux petites heures du 22 août 1849, le bateau est en vue de la capitale. Le regard des voyageuses cherche les clochers. Elles ont besoin de laisser monter très haut leurs espérances.

Mère Mallet et ses filles — les quatre professes auxquelles s'est jointe une novice, Soeur Alice Dunn — arrivent dans une lamentable cité. Si les cloches se font entendre, ce n'est pas pour fêter leur arrivée. En ce sombre été, elles

n'ont plus guère de voix que pour tinter le glas des victimes du sinistre choléra. De juillet à septembre, Québec enregistrera onze cent quatre-vingt-cinq décès!

Le fléau a même pénétré à l'Orphelinat de la rue des Glacis, prévu comme berceau de la Congrégation naissante. Deux enfants sont décédées et neuf autres luttent contre la mort. Les Soeurs n'ont d'autre désir que d'aller en prendre soin, mais elles doivent se rendre au couvent de Saint-Roch, chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Telle est la consigne de Monseigneur Turgeon qui entend protéger ses Soeurs de la contagion.

L'après-midi, visite à Monseigneur l'Archevêque et aux trois monastères de la ville, en attendant que cède la consigne sous les instances de Mère Mallet. Enfin, à sept heures du soir, dans le clair-obscur où la flamme des chandelles papillote, émues, les Soeurs franchissent le seuil de leur nouvelle demeure: c'est la charité entrant chez la charité!<sup>9</sup>

**PAS DE BORNE À TON ZÈLE**  
**Automne 1849**

Mère Mallet n'a pas besoin de longs discours pour comprendre que la noble ville de Québec, après des épidémies et des incendies répétés, doit cacher bien des souffrances, des pauvretés, des misères. Et elle se met aussitôt en route, sans attendre qu'on l'appelle. Ainsi s'inaugurent les visites à domicile, incluant les veilles et les nuits au chevet des mourants. Présence de charité qui répand, aussi vite que les journaux du temps, la nouvelle de l'arrivée des Soeurs de la Charité à Québec.

Car les journaux ont parlé des Soeurs qui « doivent se livrer à l'instruction des jeunes filles pauvres, prendre soin des orphelins et soigner les malades à domicile » et, plus tard, « prendre soin des infirmes et élever les enfants abandonnés. » Québec compte plusieurs Communautés, en ce temps, mais aucune qui assume, à la fois et sans les exigences du cloître, les oeuvres caritatives et l'enseignement.

Advienne le premier dimanche et toute la population catholique de Québec aura vu les Soeurs de la Charité et pris en pitié leur lourde coiffure. « Quelle tête! » au dire des étudiants du Séminaire. « Qu'ils prennent garde! réplique l'annaliste. Nos têtes pourraient bien leur faire perdre la leur ». Soit dit sans malice.

Les Soeurs sont donc connues et leur programme de charité tracé. En deux semaines, leur famille d'orphelines se double par l'arrivée de trente-trois enfants d'immigrés irlandais, victimes du choléra. Il faut des prodiges d'ingéniosité pour nourrir, loger et vêtir tout ce monde. Et l'école qui doit ouvrir bientôt!

Comment les six ouvrières de l'heure pourront-elles suffire à une telle besogne? Heureusement, dès le 7 septembre, il se trouve deux fraîches jeunesses — dix-neuf et vingt ans — désireuses de partager la même vie toute vouée à l'Amour. Séraphine et Céline Roy, beau cadeau de la Providence! Ces deux premières postulantes, institutrices qualifiées, écriront des pages aussi longues que magnifiques dans l'histoire de la Congrégation naissante. Deux autres jeunes s'amènent, en fin de septembre, pour remplir, elles aussi, une étonnante carrière de charité.

Le courage des fondatrices commence déjà à porter fruit! Et les fruits continueront, abondants et bien choisis. L'Esprit du Seigneur plane sur Mère Mallet et son oeuvre.

« Octobre s'annonce. Il prodigue ses riches couleurs aux frondaisons secouées par la brise qui fraîchit. Sur le coteau Sainte-Geneviève, des groupes de fillettes folâtraient parmi les premières jonchées de feuilles mortes. »

Elles sont deux cent cinquante, outre les orphelines, à envahir, le 8 octobre, la première école des Soeurs de la Charité de Québec. Effectif de poids pour chacune des quatre classes. La directrice, Soeur Eulalie Perrin (Saint-Joseph), en est à ses premières armes dans l'oeuvre éducative, mais le défi va bien à ses vingt ans. Et puis, les Frères des Écoles Chrétiennes ont une école gratuite pour les petits garçons, juste à côté de l'Orphelinat, et sont toujours prêts à partager expérience et conseils.

La Fondatrice donne, à tous ces enfants, une place de choix dans son coeur. De concert avec Soeur Eulalie, elle veille avec sollicitude sur leur formation religieuse, sur leur progrès intellectuel et, malgré la pauvreté, sur leur bien-être matériel. Pour ajouter à leur bonheur et rompre la monotonie des jours, elle les associe aux fêtes de la

Communauté et multiplie la mise en scène de représentations dont l'époque se montre avide.

Quand vient le temps de la première communion, la cérémonie religieuse est doublée d'agapes fraternelles et la Supérieure sert elle-même les convives. Une coutume qui vient tout droit des Dames de la Société charitable et qui sied à la tendresse de Mère Mallet.

L'heure des examens est un autre moment choisi pour mettre les enfants en vedette. Des personnalités, comme Monseigneur Turgeon, le Curé de Notre-Dame de Québec, le Secrétaire de l'archevêché et des Dames de Charité — elles viennent en grand nombre, disent les annales — se rendent à l'invitation de la Communauté, afin d'encourager les jeunes.

Le zèle de Mère Mallet est sans bornes. Dès la première année de son séjour à Québec, elle trouve moyen d'aider deux écoliers. Elle prend soin du trousseau, en comble les vides, s'occupe du blanchissage et du raccommodage. Elle obtient même la classe gratuite au séminaire et la pension chez des dames amies. Ainsi commence l'oeuvre des séminaristes, que la future Soeur Catherine Royer (Marie-de-la-Nativité) continuera, à son heure.

Ces contacts, imprégnés de joyeuse confiance, sont une détente pour Mère Mallet au milieu des innombrables soucis, voire des problèmes de sa vie de Fondatrice.

À la fin d'octobre, la Supérieure est invitée au premier — et unique, on le verra — Chapitre général des Soeurs Grises et de leurs fondations, tel que prévu dans la *Règle des fondations* de 1843. Les revoirs fraternels créent toute une ambiance de joie nouvelle, à l'Hôpital Général. Une ambiance de travail, aussi. Durant huit jours, on veille à se renouveler dans le plus pur esprit de Mère d'Youville.



Des décisions sont prises, qui auront force de lois quand les évêques intéressés les approuveront.

Certaines laissent Mère Mallet perplexe, notamment le droit donné aux fondatrices de retourner ou d'être rappelées à Montréal et celui donné à la supérieure de Montréal de visiter les fondations et d'y changer ce qu'elle jugera à propos.

Le projet d'union dont parlait Monseigneur Bourget prendrait donc corps? Quelle sera la décision de Monseigneur Turgeon? Comment les jeunes professes venues de Montréal vont-elles réagir?

La Fondatrice ne tarde pas à savoir, à son retour à Québec, que ses quatre collaboratrices seraient ravies de ne former qu'une mission dépendante de la Maison mère de Montréal. Elle comprend aussi que l'Évêque de Québec n'a pas l'intention de renoncer à sa Communauté. Entre ces deux dispositions diamétralement opposées, c'est elle qu'on prend à partie. « Si vous vouliez, lui disent les professes, l'union se ferait. »

Sa volonté, Mère Mallet l'a déposée dans le Coeur de Jésus, afin d'accomplir en toutes choses la volonté même de Dieu; va-t-elle la reprendre? <sup>10</sup>

## DÉPLOIE TES AILES

1850

45 ans

Le petit Orphelinat est joliment situé. Perché là-haut, sur le coteau Sainte-Geneviève, il attire le regard. Bien raides, il est vrai, sont les côtes et les escaliers qui y mènent. Mais quel paysage on peut y admirer!

Les Laurentides montent la garde, à l'arrière-plan, et vont en s'abaissant avec harmonie jusqu'aux rives du Saint-Laurent. Puis, des champs où mûrit le blé, des prairies où paissent les troupeaux; c'est la vie rurale intense, aux portes mêmes de la ville. La vie industrielle aussi, avec la construction d'une moyenne annuelle de cinquante-six navires. Le glissement des voiles blanches sur la rivière Saint-Charles ne manque pas de charme.

Tout près de la maison, à quelques verges de la rue Saint-Olivier, le cap se coupe brusquement à près de deux cents pieds d'altitude. Au bas, le marché animé et les habitations pressées de la Basse-Ville. En deçà des fortifications, la Haute-Ville et ses grands monuments, ses clochers, ses édifices publics et religieux. La place est magnifique pour une Maison de charité. L'Orphelinat, avec ses trois étages, ses soixante-cinq pieds de front et ses quarante-cinq de profondeur, est trop petit pour les oeuvres à embrasser. Il va s'étendre.

Tel est le projet dont le plan est confié par Monseigneur Turgeon à Monsieur Charles Baillairgé, un habile architecte de vingt-trois ans. La bâtisse aura six étages; elle va déployer, sur la rue Saint-Olivier, une façade de deux cent vingt pieds, comprenant un corps central greffé de deux ailes: à l'est, la maison actuelle et, à l'ouest, une partie qui se prolongera,

ainsi que le corps central, jusqu'à la rue Richelieu, soit sur une longueur de onze cents pieds.

Si pauvre qu'elle soit, la Supérieure adopte le projet de tout son coeur; ses courses charitables ne lui ont que trop révélé l'urgence d'une maison pour le pauvre. Cette maison, elle la veut vaste et belle, pami la verdure et les potagers.

De potagers, il n'y a pas encore de trace, mais elle s'y connaît, la vaillante Mère, en fait de jardinage et saura tirer de la terre une nouvelle source de revenus. Le premier printemps la surprend à l'oeuvre, dans la belle nature, comme sainte Claire, avec le même esprit de pauvreté et de sainte joie.

Il faut alors trimer dur pour faire face au quotidien, même si la Providence envoie des aumônes, de temps à autre. Hosties, cierges, rabats, ornements d'église, lingerie liturgique, drapeaux sortent de cette ruche de labeur qui ne refuse aucun genre de travail. On se demande quelles heures les fondatrices et leurs postulantes peuvent accorder à ces petites industries dans des jours déjà pleins.

Considérons la distribution des emplois. Aux classes, une directrice et quatre institutrices; deux hospitalières auprès des internes; deux Soeurs pour la visite des malades. Il reste la cuisine, le blanchissage, la couture, les détails d'entretien, sans toucher au temps dont l'âme a besoin pour se restaurer dans la prière.

En plus, Mère Mallet est la seule des fondatrices à jouir d'une bonne santé. Elle n'écrit guère de lettres à sa supérieure d'hier sans s'apitoyer sur le peu de forces de celle-ci, sur l'état maladif de cette autre. « Fiat! Il faut bien travailler fort pour soutenir nos pauvres », conclut-elle. Les emplois surrogatoires et subalternes, recueillis au jour le jour, par suite de l'absence, de la maladie ou du défaut de temps d'une

compagne, c'est elle qui les assume — comme le rapportera un témoin privilégié, Soeur Céline Roy (Saint-Pierre) —, les ajoutant à sa double et importante fonction de supérieure et de maîtresse des novices.

Les joies ne manquent pas à la jeune Communauté. Ainsi, cette nouvelle, apprise au début de l'année, de l'exhumation du corps de la bien-aimée Mère Marguerite d'Youville. Que vienne le printemps avec l'ouverture de la navigation, et l'on pourra aller vénérer les précieux restes, revoir des visages aimés, régler des affaires, chercher quelques conseils. Puis les visiteurs, attendus ou non, que la Fondatrice reçoit toujours avec autant d'honneur que de bonheur!

En février, première profession religieuse! Soeur Alice Dunn, novice venue de Montréal pour la fondation, se consacre au Seigneur. On lui fait fête, avec des invités de marque: l'Évêque fondateur, des prêtres, des Dames de Charité présentes en grand nombre, sans compter les élèves. La chapelle dissimule du mieux possible sa pauvreté. Il n'en est pas ainsi pour le buffet; quant vient l'heure de dresser la table pour l'Évêque et son cortège, la vaisselle manque; il faut emprunter chez les bons voisins, les Frères des Écoles Chrétiennes. C'est un échange de bons services, puisque Mère Mallet a soigné un frère malade. « On s'entraide entre pauvres », a-t-elle écrit, en racontant le fait.

La Communauté naissante n'est pas encore incorporée — elle ne le sera qu'en juin 1853 —, mais elle a besoin de biens pour opérer. Monseigneur Turgeon sert d'intermédiaire. Les Dames catholiques lui cèdent l'Orphelinat et son terrain, à condition que l'on continue leurs oeuvres. L'acte en est signé le 21 avril 1850. La construction peut commencer.

Mais que de travail avant que surgissent les murs! Il faut débarrasser le terrain des débris calcinés, souvenirs de l'incendie qui a détruit l'Orphelinat en 1845, puis niveler et creuser ce sol rocheux. Cinquante travailleurs sont embauchés. La dynamite tonne. Tout s'ébranle, les fondations se dessinent en solides traits de pierre, pendant que les ressources s'épuisent. Ressources dont Monseigneur Turgeon a fourni la plus grosse part, en y mettant ce qui lui reste de son héritage de famille, soit deux mille quatre cents dollars. Une petite fortune, en ces temps. Les Soeurs de la Charité de Québec auront bien raison de vénérer sa mémoire.

Le 30 octobre de cette même année, l'Église de Québec pleure son chef vénéré, Monseigneur Joseph Signay. La nuit précédente, deux Soeurs de la Charité ont veillé au chevet de l'auguste malade, heureuses de lui témoigner ainsi leurs sentiments de piété filiale. Monseigneur Signay n'a-t-il pas signé, lui-même, le mandement d'érection canonique de la nouvelle Congrégation? Aussi, les religieuses se font-elles un devoir d'assister, avec leurs élèves, à ses funérailles. Huit jours plus tard, Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon prend possession du siège archiépiscopal de Québec.<sup>11</sup>

## UNE RELÈVE SE PRÉPARE

1851

46 ans

Une grande campagne de charité s'organise, dans toute la ville, malgré les rigueurs de l'hiver, afin de fournir des fonds à la construction en cours. Le curé de Notre-Dame, Monsieur l'abbé Louis Proulx, en est l'âme. Chapelain des Soeurs de la Charité de Québec depuis les débuts, il n'a cessé de les aider. Des esprits sont-ils prévenus contre la construction qu'on juge trop grande, il prépare un opuscule et le distribue aux quatre vents afin d'éclairer les gens. Il fait entendre sa voix éloquente dans les églises de la ville et encourage les Dames de Charité à tendre la main.

Sur le coteau Sainte-Geneviève, on escompte les dons de la Providence et les murailles de pierre montent peu à peu, si bien que le 20 juillet, en la fête de sainte Marguerite, patronne de Mère d'Youville, la pierre angulaire est bénite. Mère Mallet l'a enrichie de reliques, de documents et d'images, dont celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Geste banal ou prophétique?

Le premier concile provincial tient ses assises à Québec, à partir du 15 août. Il ne passe pas inaperçu pour les Soeurs de la Charité, appelées à donner leurs services. « Les Évêques sont renfermés comme pour mourir, écrit la Supérieure, mais ils nous donnent de l'ouvrage. »

À la fin du même mois, le choléra fait une réapparition fatale à deux cent quatre-vingts personnes. L'une des premières frappées est une enfant de treize ans, Céline, fille du bon docteur Zéphirin Nault, médecin de la Communauté. Médecin bénévole, il va sans dire. Sitôt avertie, Mère Mallet arrive. Autour de la famille affligée, l'effroi a fait le vide, mais la chère Mère s'installe pour la nuit au chevet de la

petite. Quand l'enfant décède, c'est elle qui procède à la toilette funèbre, heureuse de témoigner un peu de sa gratitude envers le dévoué médecin.

Le 8 septembre suivant se lève comme un jour de lumière et d'ombre. Les quatre premières novices font profession religieuse. Dans l'étroite chapelle où se pressent les parents des nouvelles Soeurs de la Charité, l'émotion est vive et des larmes coulent. Celles de la Fondatrice sont le débordement de son allégresse intérieure. « Voilà les héritières de ma pensée, peut-elle dire, les continuatrices de mon apostolat auprès des enfants, auprès des pauvres et des malheureux. »

Elle a bien besoin d'une jeune équipe prête à la relève, car une brise de dispersion, soulevée par le Chapitre général de 1849, souffle parmi ses compagnes venues de Montréal. Tour à tour, elles disparaîtront, au grand regret de la Communauté, pour réintégrer le berceau de leur vie religieuse, sauf une qui décédera à Québec. La première pierre à se détacher de la fondation, c'est Soeur Clément, la plus gaie bien que déjà malade au départ de Montréal et restée souffrante depuis.

Non moins douloureux est le départ de Monsieur l'abbé Louis Proulx, une semaine plus tard, pour la cure de Sainte-Marie de Beauce. Les Soeurs sont privées à la fois d'un directeur spirituel, d'un ami et, pour les travaux de construction, d'un surveillant avisé.

L'année se termine sur une autre note de tristesse. Une novice, Élisabeth Ansbrow, sujet comme on en trouve peu, au dire de Mère Mallet, est emportée par le typhus, l'avant-veille de Noël, comme Mère d'Youville. Dix jours auparavant, sa classe terminée, elle accompagnait une Soeur auprès d'un malade de Saint-Sauveur. Plus souffrante que le patient visité, elle n'a rien dit. Au retour, elle n'a pu davan-

tage se donner le change, ni le donner aux autres et elle s'est  
alitée pour ne plus se relever. Elle n'avait qu'une crainte:  
perdre sa vocation. Dieu la pacifie; elle meurt Soeur de la  
Charité.<sup>12</sup>



## C'EST À MOI QUE TU L'AS FAIT

1852

47 ans

L'épreuve tient la Communauté en haleine durant tout l'hiver. La maladie qui ravage la ville s'attaque aussi aux Soeurs; puis, vient le départ de Soeur Terriault. Le premier bateau qui cingle vers Montréal, au printemps de 1852, enlève cette autre compagne à l'inconsolable Fondatrice.

Après un été tranquille, l'aigle du choléra plane à nouveau sur Québec. Un vaisseau venu du port de New York rapporte la contagion qui résiste aux soins, de septembre à la mi-novembre. Les matelots atteints sont transportés à l'Hôpital de la Marine. Le docteur Louis-Frédéric Chaperon réclame le concours des Soeurs de la Charité, mais se bute à un refus de l'Archevêque et de son coadjuteur, Monseigneur Charles-François Baillargeon. Il se présente alors à la Supérieure qui va plaider la cause des malades à l'archevêché et l'emporte. Sans retard, elle conduit deux de ses filles à l'Hôpital de la Marine. « Toutes eurent le bonheur de se dévouer, les unes après les autres, auprès des cholériques », précisent les annales.

Quand l'Hôpital de la Marine peut se passer de leurs services, les Soeurs multiplient leurs courses dans la ville et les faubourgs où la terreur est à son comble. Il arrive même aux Soeurs d'avoir à ensevelir une dame à qui personne n'a osé rendre les soins indispensables. Quand elles soulèvent le corps, une bouffée infecte remplit la chambre. Le lendemain, une femme meurt, empoisonnée, en lavant le linge de la défunte.

La Fondatrice aime visiter les pauvres et les malades, leur apporter secours, consolations. Un jour, une jeune femme est terrifiée par la seule pensée de la mort. Mère

Mallet s'empresse. Elle trouve une âme désespérée qui refuse jusqu'à la main secourable qu'on lui tend. La bonne Mère parle de la miséricorde de Dieu, de la valeur d'un mouvement de repentir. Elle prie en silence et sa prière obtient la paix.

Elle revient, un autre jour, d'une longue course en voiture, lorsqu'elle croise en chemin un infirme à la démarche pénible. Prise de pitié, elle descend de voiture, avec sa jeune compagne, et y fait monter le pauvre, l'installe confortablement et le fait reconduire chez lui, pendant qu'elle s'essouffle à gravir les pentes. « C'est à moi que tu l'as fait » (Mt 25, 40).

À partir de novembre, elle a la joie de donner plus abondamment aux pauvres, car le nouveau curé de Notre-Dame, l'abbé Joseph Auclair, lui confie le soin de distribuer les aumônes de sa paroisse. Lourde tâche, mais douce mission!

Et la construction attenante à l'Orphelinat, qu'est-elle devenue? Ses larges proportions ont continué de soulever la critique. Une fois le troisième étage complété, le clergé se met du côté des « prudents »: les fonds baissent, il vaut mieux placer le toit. D'autres conseillers tiennent aux six étages et Mère Mallet, qui voit loin, partage leur avis. La façade a donc monté le front jusqu'à quatre-vingts pieds. Quand vient le temps de poser la couverture, le matériel nécessaire, commandé d'outre-mer, sombre avec le bateau qui le porte. Perte totale!

Autre sujet de contradiction: le dôme. Oui, contre l'idée de l'Archevêque et de la Communauté, l'architecte et ses amis ont tenu à couronner l'hospice d'un dôme, quitte à en payer les frais. Il a fallu céder. À la fin de cet automne de 1852, une charpente aérienne dessine dans le ciel les lignes du dôme contesté.<sup>13</sup>

## DEVANT UNE CAISSE VIDE

1853

48 ans

Un nouveau souffle d'apostolat envahit la petite Communauté de la rue des Glacis, quand vient l'an de grâce 1853. L'oeuvre de la Sainte-Enfance, lancée à Montréal par Monseigneur Charles-Auguste Marie-Joseph de Forbin-Janson, a quelques centres à Québec. Mère Mallet et ses filles en établissent un nouveau par ce qu'on appellera plus tard la « journée missionnaire ». Elles veillent à assurer la plus grande participation des jeunes et à susciter l'intérêt des parents en les renseignant sur le but et la marche de l'association.

Au cours de l'hiver, il y a des Soeurs malades. Soeur Julie Pilon (Sainte-Croix) reste même trois mois sans pouvoir sortir, alors qu'elle est chargée de la visite à domicile. On n'abandonne pas pour autant cette bonne oeuvre. Chaque mois, on rend plus de six cents visites aux pauvres et aux malades, entre autres à une dame protestante, atteinte d'aliénation mentale. Cette dame reçoit des soins, nuit et jour, durant un mois, payant ses gardiennes de soufflets et autres délicatesses du genre.

Le dégel de la terre donne le signal de reprendre les travaux de la construction. Les minces épargnes de l'hiver sont si vite écoulées que juin trouve Mère Mallet devant une caisse vide et des paiements à rencontrer. La prière se fait instante auprès de saint Joseph. Le grand pourvoyeur de la Communauté répond parfois d'une manière si tangible que l'on en est ému. En août, il faut pourtant se résoudre à tendre encore la main à la charité publique, afin de continuer les travaux durant quelques mois.

L'Institut compte alors quatre ans d'existence. L'heure est venue pour la Providence d'exaucer un désir de la Fondatrice: avoir des Jésuites comme directeurs spirituels. Monsieur l'abbé Thomas Roy, qui a remplacé Monsieur l'abbé Louis Proulx, ne peut suffire à la tâche; le Père Georges Schneider devient provisoirement directeur des Soeurs. Quand le Père Antoine Braün le remplacera, trois ans plus tard, ce sera définitif. Avec quelle profonde reconnaissance les Soeurs de la Charité de Québec et leur Fondatrice évoqueront cette disposition du Seigneur à leur égard!

Décembre enregistre un contrat nouveau genre dans le but de payer les créanciers, puis d'amasser des louis pour la construction. Contrat passé avec saint Joseph lui-même. On s'engage à faire mille actes de vertu, auxquels répondront autant de louis sonnants, soit quatre mille dollars. Et les actes de vertu de fleurir, en secret. À la fin de l'année, première réponse avec un bazar qui rapporte près de deux mille trois cents dollars.<sup>14</sup>

## QUAND FLAMBE LA CROIX

1854

49 ans

Le 31 janvier 1854, le Palais législatif est réduit en cendres. L'idée naît que les séances parlementaires pourraient se tenir dans l'Hospice, si le gouvernement en achevait la construction pour prix du loyer. Nouvelle réponse de saint Joseph, en fin de mars, quand le rêve devient réalité. Une équipe d'ouvriers fait irruption sur le chantier, un entrain extraordinaire anime bientôt tout l'édifice et, d'une journée à l'autre, l'ouvrage avance à pas de course.

La Fondatrice, chez qui domine toujours le surnaturel, est soucieuse. Les séances doivent se tenir dans le lieu prévu comme chapelle; s'il fallait que le Seigneur y soit offensé! Elle prie et supplie: « Vierge sainte, vous êtes la première Mère et la première Supérieure de cette maison, veillez sur elle, soumettez les volontés, dirigez les coeurs et ne permettez pas que votre divin Fils soit offensé. . . Grand saint Joseph, vous avez dirigé le gouvernement de notre côté, à vous donc de le garder; soyez-en le premier conseiller. . . »

Tout semble aller comme dans le meilleur des mondes. Au soir du 3 mai, en la fête de la Sainte-Croix, des cris éclatent au dehors: « Au feu! Au feu! » Pendant le sauve-qui-peut, la construction flambe dans la nuit. Courageuses, comme autrefois Mère d'Youville devant son hôpital en flammes, les Soeurs récitent le Te Deum. Dieu l'a permis, qu'Il soit béni!

La croix brûle d'un feu nouveau sur l'oeuvre naissante, mais sans tout détruire. Les ouvriers ont eu la précaution, la veille même, de placer des portes de fer entre la construction

et la maison primitive. Tout de même, dans quel pitoyable état les Soeurs retrouvent-elles leur petit domaine!

Mère Mallet ne se laisse pas abattre. Elle et ses filles n'ont d'ailleurs pas le temps de se replier sur leur épreuve. Voyons, un peu, à quoi elles ont à faire face. Elles sont alors quatorze professes, ont neuf jeunes au noviciat, soixante-quatre orphelines et quelques filles de service: tout ce monde à loger dans le petit Orphelinat, sans toucher aux locaux réservés aux élèves des classes! Il faut-encore gagner la vie quotidienne et continuer les oeuvres de charité, tout en recommençant l'oeuvre de la construction.

Deux semaines après le désastre, la Supérieure se rend aux sollicitations des commissaires d'écoles qui demandent deux Soeurs institutrices, pour la population du Cap Diamant. Bien modeste, cette oeuvre d'éducation, dans les mansardes d'une maisonnette!

Et voilà que le choléra revient. Le nombre des malades déborde bientôt l'Hôpital de la Marine. On élève tout à côté des refuges aussitôt remplis. Les Soeurs, demandées dès le début, apportent leur charitable compassion. La contagion sème l'effroi et le deuil dans la ville. De tous les points, viennent des appels au secours. La Supérieure, sans cesse sur la brèche, paye de sa personne et, six semaines durant, trouve moyen de répondre à tous. On remarque avec gratitude que, pendant ce temps de calamité, personne de la Communauté n'a été malade.

Une lettre importante survient, en septembre. Mère Marie-Julie Haineault, dite Deschamps, supérieure des Soeurs Grises de Montréal, y transmet les dernières décisions concernant le projet de l'union. « Je crois devoir vous dire, écrit-elle, ( . . . ) que nous regardons ici comme accompli le fait de votre indépendance de l'Hôpital Général de Montréal.

(. . .) Vous voudrez bien avertir toutes les Soeurs que l'Hôpital Général a envoyées dans votre fondation qu'elles sont maintenant libres de s'agréger pour toujours à votre maison, ou de s'en revenir dans celle-ci. »

Mère Mallet, après entente avec l'Évêque fondateur, communique la lettre à ses deux dernières collaboratrices qui choisissent de retourner à Montréal. Soeur Perrin (Saint-Joseph) part la première, en octobre, au grand chagrin de la Fondatrice et de toute la Communauté. Quant à Soeur Pilon (Sainte-Croix), sur demande de Monseigneur Turgeon, elle retarde son départ jusqu'au paiement de l'indemnité consécutive à l'incendie. Départ dont Dieu seul a le secret.

Le 8 décembre, Pie IX, que l'Église déclarera vénérable en 1985 et bienheureux en 2000, proclame le dogme de l'Immaculée-Conception. Québec, vieille cité qui aime la Vierge, en tressaille de bonheur et fait éclater sa joie dans l'illumination de ses églises, de ses édifices religieux, de ses monuments publics. À l'Orphelinat des Glacis paré pour la circonstance, la Communauté prend rendez-vous aux pieds de Marie pour trois jours de récollection, sous la direction du Père Schneider. Baume sur tant de blessures que le rayonnement de ces fêtes mariales.<sup>15</sup>

## AVEC LE COEUR DE JÉSUS

1855

50 ans

Mère Mallet sait que la seule compagne de fondation qui lui reste, Soeur Julie Pilon (Sainte-Croix), celle qui est son bras droit, est retenue à Québec provisoirement.

En janvier, la jeune Soeur est frappée de pneumonie. Le 4 février, crise sérieuse. Le médecin conseille l'Extrême-Onction. Pendant quelques jours, le mal reste stationnaire. Puis, un mot terrible éclate: le typhus! Le peuple est effrayé; on évite même les rues avoisinant la maison. La Supérieure trouve dans sa foi robuste des mots d'abandon envers la Providence, mais son coeur maternel est broyé. Le 16, c'est la mort.

Monseigneur Turgeon est présent aux funérailles. Quand, à l'absoute, il veut rendre hommage à l'humble Soeur, il est frappé de paralysie. Quel coup pour la Fondatrice! Sans hésiter, elle promet la présence de sa Communauté au chevet du digne Archevêque et, avec une compagne, s'y établit la première. De jour et de nuit, elle et ses filles seront là, durant deux mois. Puis, jour après jour, pendant une période de douze ans, elles continueront leurs soins, heureuses d'acquitter un peu de leur immense dette de gratitude envers celui qui leur a donné sa fortune, sa santé, presque sa vie!

Les premiers mois de cette année sont des plus noirs. Le typhus règne dans la maison attristée; rares sont les personnes qui le déjouent. Religieuses, orphelines, aides séculières lui payent un tribut onéreux; une postulante est emportée.

Une autre jeune Soeur, sérieusement atteinte, compte célébrer au ciel la fête de saint Joseph. Le 10 mars, lui vient



l'idée de faire une retraite préparatoire à la mort. Elle présente son projet à Mère Mallet qui autorise la retraite, mais ordonne à la Soeur de demander son rétablissement. Le 19 mars, à la grande joie de la famille, la malade recouvre la santé.

Le sanctuaire de la Basse-Ville, dédié à Notre-Dame-des-Victoires, est menacé de démolition. Monseigneur Baillargeon, coadjuteur de l'Archevêque, décide de lui infuser une vie nouvelle et de le convertir en un centre actif de pèlerinages. Mère Mallet, à l'ardente piété mariale, arrive avec sa famille, en pèlerine-pionnière. Elle laisse, en tribut d'amour à Notre-Dame, un coeur d'argent où se lisent son nom et celui de ses Soeurs. L'ère des pèlerinages, ouverte ce 23 mai 1855, n'aura pas de fin.

C'est au cours de cette même année que la direction spirituelle de la Communauté est définitivement assumée par les Pères Jésuites, gage de la pénétration, chez elle, d'un culte ardent envers le Coeur de Jésus.

À Montréal, Mère Mallet était entrée dans la Confrérie du Coeur de Jésus, s'engageant à une heure d'adoration annuelle; elle avait choisi le 26 juillet. Elle découvre maintenant l'association de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Coeur, qui demande à ses membres l'offrande d'une heure quotidienne, pratique toute simple qui aide à vivre en union constante avec le Seigneur. Elle s'y enrôle, avec ses Soeurs et les élèves, puis s'en fait propagandiste auprès de Mère Élisabeth Bruyère. « Je puis vous assurer que vous serez contente, lui écrit-elle. Surtout, vous serez magnifiquement récompensée par ce divin Coeur qui ne se laisse pas vaincre en générosité. »

Est-ce en ce Coeur d'Amour que la vaillante Mère puise son courage? On peut le croire, d'après ce qu'elle écrit:

« Si j'aime le Cœur de Jésus, rien ne me coûtera. » Malgré l'épreuve des deuils, des maladies, des départs et de l'incendie, elle s'est remise à l'oeuvre afin de reconstruire la maison du pauvre. Le gouvernement a payé pour faire enlever les décombres. Les assurances, puis l'indemnité ont permis de relever l'aile sud-ouest, si bien qu'en la « Sainte-Marguerite », c'est la bénédiction de la nouvelle bâtisse.

La Fondatrice exulte: « Que les décrets du Ciel sont admirables! Qui eût cru que des décombres d'un édifice tant regretté, il en serait sorti un autre semblable? Non, jamais la divine Providence n'abandonne ceux qui se confient en elle! »

Mère Mallet a gouverné sa maison d'abord avec l'aide de ses compagnes de fondation. Celles-ci parties, elle a choisi ses trois premières professes comme administratrices. Ensemble, elles en nomment deux autres, puis procèdent aux élections de la supérieure et des membres de son conseil. Les premières faites dans l'Institut! Trois jours avant le temps fixé, la Supérieure se démet de sa charge. Le 4 octobre, elle est réélue. On lui donne comme conseillères les Soeurs Séraphine Roy et Victoria Mahon; la première sera assistante, économe et secrétaire; l'autre, maîtresse des novices.

À la même époque, Mère Bruyère a besoin de faire des emprunts. Mise au courant, Mère Mallet est heureuse de puiser dans l'indemnité pour obliger sa bonne amie. Et prêt sans rente, tant qu'elle ne sera pas obligée de retirer des capitaux qui portent intérêt. Comme elle est femme d'affaires et fidèle intendante du bien des pauvres! Cette question d'affaires se solde par la grande joie d'accueillir Mère Bruyère à l'Hospice.

Cette joie d'offrir l'hospitalité se renouvelle, à la fin de l'année, quand des filles de Mère Claudine Thévenet — dont

l'an 1981 verra la béatification — arrivent au pays. Mère Mallet les garde auprès d'elle, dix jours durant, et s'efforce, par la cordialité de son accueil, de leur faire oublier l'inconfort de sa maison non encore organisée. Quand elles partent pour Saint-Joseph-de-Lévis, elles emportent des provisions et laissent une novice qu'on veut initier à la fabrication des hosties et des cierges. Un mois d'expérience et la jeune Soeur pourra apporter à sa Communauté une source de revenus assurés.

La charité partage même ce dont elle a besoin pour vivre.<sup>16</sup>

## VENEZ, LES PAUVRES

1856

51 ANS

Jusqu'à présent, les Soeurs ont secouru les pauvres à domicile; l'heure est venue où elles pourront en recevoir chez elles. De vieilles dames pauvres arrivent, les premières, le 15 janvier. Pour les unes, le toit, la chaleur, les trois repas quotidiens ne remplacent pas la liberté, et le coeur de Mère Mallet n'est pas pour leur en faire reproche. « Pour les autres, ce petit coin, à l'ombre de la charité et dans la maison du bon Dieu, c'est presque le paradis! » Paradis partagé, depuis l'automne précédent, par un vieillard qui avait été abandonné, puis par quelques dames pensionnaires.

Un grand jour se lève, le 2 février, pour les deux soeurs Roy. Leur mère, Madame François-Xavier Roy, fondatrice des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, fait profession, sous le nom de Mère Marie-du-Sacré-Coeur. Des Soeurs de la Charité de Québec sont là, avec les Soeurs Séraphine et Céline, afin d'envelopper la solennité de chants et de musique; on a même apporté l'harmonium de la chapelle.

Presque chaque année, Mère Mallet a le bonheur d'aller à Montréal. En juillet, s'annonce son cinquième voyage. Qui sera la compagne, la fortunée compagne? Des dix-neuf professes d'aujourd'hui, aucune n'a vu l'Hôpital Général de Montréal, sauf Soeur Alice Dunn (Sainte-Marie) qui en est partie novice. Cette fois, ce sera Soeur Céline Roy (Saint-Pierre), ravie de lire sur place l'histoire des origines religieuses et familiales de sa Congrégation. Choix providentiel? Peut-être; ne lui devra-t-on pas la première biographie de la Fondatrice?

Soeur Céline racontera, plus tard, que Mère Mallet lui fit visiter quelques maisons religieuses de Montréal: la

Maison mère et Villa-Maria des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, la Maison mère des Soeurs de la Providence et l'Hôtel-Dieu de Montréal. En cours de route, la jeune Soeur recueille un compliment; il vient de la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal. « J'en suis fière, écrit-elle, et je ne l'oublierai jamais. La révérende Mère Pagé, alors supérieure, me prenant par les épaules et me tournant vers ses Soeurs, leur dit: N'est-ce pas que Mère Mallet a façonné cette jeune religieuse comme nos Soeurs d'ici? »

Mais le sommet, c'est vivre à la Maison de Mère d'Youville et prier près de sa châsse. C'est connaître « nos Mères de Montréal ». Puis, Châteauguay et le contact avec la famille de Mère Mallet, la vieille maman paralysée et le fidèle Narcisse. Là encore, bonheur de retrouver des traces vivantes de Mère d'Youville: un pommier planté par la bien-aimée Mère, dans le verger du manoir.

Le marteau n'a cessé de s'activer dans le chantier de l'Hospice encore en construction. Voilà que s'annonce, pour le 8 septembre, la bénédiction de la chapelle. Une chapelle bien jolie, au style gothique et dont la voûte s'élève à soixante-deux pieds. On devine quelle préparation s'impose. Relevons un simple détail. Il n'y a pas d'autel, mais l'ingénieuse Supérieure va y pourvoir; elle en dresse le plan dans le style de l'ensemble et confie à un menuisier de confiance le soin de l'exécuter. Du papier-tenture, donné par Monsieur Jacques Crémazie, masque l'apparence du matériel emprunté aux ais des échafauds. C'est la pauvreté embellie par le bon goût.

L'assistance est telle que toutes les places de la nef et des trois galeries sont occupées. La chorale des Soeurs, qui occupe le jubé, est prête à seconder la piété de ce bon monde. N'a-t-elle pas eu la chance de recevoir des leçons de chant sacré de Monsieur Louis de Barbarin, sulpicien, excellent

musicien et doué d'une belle voix, le même qui a formé la chorale des Soeurs Grises de Montréal? Quant au prédicateur, c'est l'abbé Louis Proulx lui-même, si proche de la Communauté de coeur et d'âme, depuis la fondation, qui va l'assumer. Et avec brio, à ce que racontent les journalistes.

La maison du pauvre est bénite. Elle reste chargée de dettes, car le prix de la main-d'oeuvre et des matériaux a singulièrement monté durant ces dernières années. Mais la Providence est là, on lui fait toute confiance et on continue de venir en aide aux pauvres et aux malheureux. L'externat voit sa clientèle doubler; le nombre des orphelines frise bientôt la centaine; le service à domicile permet de secourir, durant l'hiver, un nombre impressionnant de malades et de pauvres, si bien qu'on enregistre au-delà de mille deux cents personnes secourues par mois.

Le mois de novembre réserve un douloureux détachement pour la Fondatrice: le décès de sa mère. Puis, heureuse surprise, c'est la visite de Soeur Marie-Émilie Jauron, ancienne compagne de Mère Mallet à l'Hôpital Général de Montréal et supérieure à Saint-Hyacinthe. La visiteuse regarde d'un oeil attentif cette jeune famille dont elle a suivi de loin les développements. Elle y respire la ferveur et la générosité, et elle ne cache pas sa bonne impression.<sup>17</sup>

## PRENDS LE LARGE

1857

52 ans

En juin, les Soeurs ont le bonheur d'offrir l'hospitalité à un nouveau groupe de religieuses françaises, lors de leur arrivée au pays. Ce sont trois Soeurs de la Présentation de Marie, venant de Bourg-Saint-Andéol. Elles ont essuyé un naufrage sur le fleuve, presque en touchant le port. La rencontre est courte, une seule journée! Mais elle laisse une belle amitié à Mère Mallet et à Mère Sainte-Rosine, qui vont l'entretenir par un échange de lettres.

La Fondatrice a été sollicitée, à plusieurs reprises, d'envoyer de ses filles à l'extérieur, mais elle tenait à leur donner une solide formation avant d'essaimer. Le premier contingent est réservé à Cacouna. L'endroit est paisible, tout de douceur et de lumière, baigné d'eau salée. Son renom comme station balnéaire lui amène bien des gens, durant la belle saison.

L'ouverture du couvent est acceptée pour l'automne. La Supérieure dispose en ce moment de vingt-deux jeunes professes; elle en prélève trois. Elle préside à l'emballage des caisses, veillant à y déposer tout le nécessaire et même un peu de surplus. Au besoin, elle achète à crédit et pille si bien vestiaire et lingerie de la Maison mère que le trousseau des missionnaires, pourtant restreint, l'emporte sur celui des autres Soeurs. On lui en fait la remarque. « Donnons, donnons, réplique-t-elle; ces pauvres enfants auront bien assez d'autres choses à souffrir! »

Elle va conduire ses filles elle-même, et c'est tout un voyage! On n'a pas encore de voie ferrée dans cette partie de la Province de Québec. Les voyageuses s'embarquent donc sur le May Flower, le 29 août. Il est sept heures du soir quand

le vapeur quitte la capitale. Ce n'est qu'à dix heures, le lendemain matin, qu'on accoste au quai de la Rivière-du-Loup; il reste encore six milles à franchir en voiture pour atteindre Cacouna.

Les Soeurs arrivent dans un couvent absolument vide. Et l'école qui doit ouvrir à la mi-septembre, puis la quinzaine de pensionnaires à recevoir! En ces temps, rien ne déconcerte. Mère Mallet en tête, on parcourt donc la paroisse et ses environs, pour recueillir un meuble, une couverture, une courtépointe, des produits du jardin, n'importe quoi! Quand on est pauvre. .

Le 10 septembre, le nouvel esquif est à flot; Mère Mallet peut partir. « Quel sacrifice pour nous, écrit une des trois fondatrices, de nous séparer d'une Mère que nous affectionnons de toute notre âme. Elle nous remercia des sentiments d'affection et de soumission que nous lui avons témoignés et elle nous engagea à les reporter sur notre chère Soeur Marie-de-Jésus qui devait la remplacer. Elle nous excita fortement à la dévotion au Sacré-Coeur et à la Sainte Vierge et nous promit de ne point nous oublier dans ses prières. Il fallut en venir au dernier adieu; il se fit au milieu des larmes. »

À la Maison mère, des récits détaillés font que toutes les Soeurs sont présentes à la première fondation faite par l'Institut. Mais la bonne Supérieure est pressée d'écrire à ses trois premières missionnaires. Sa lettre révèle un coeur aimant et limpide.

« Mes chères Soeurs, j'éprouvais un si grand désir de vous consoler du sacrifice que vous avez fait de quitter, les premières, la Maison mère, que je me sentais disposée à supporter beaucoup plus de fatigues encore pour vous aider. Maintenant, plus la consolation que j'ai eue d'être avec vous là-bas a été grande, plus est grande aussi la peine que j'ai éprouvée à vous quitter.



Je vous ai quittées, mais mon cœur de mère est bien gros et bien souffrant. Le bon Dieu l'a voulu, résignons-nous à sa sainte volonté. Une mère doit vivre de sacrifices et toujours porter la croix. D'ailleurs, mes chères Soeurs, que je sois loin, que je sois près de vous, je vous porte dans mon cœur qui vous chérit tendrement et ne bat que pour votre bonheur.

En retour de mon attachement pour vous, mes chères Soeurs, je vous demande une grande application à l'oeuvre de votre perfection et, pour cela, attachez-vous à l'esprit de foi, à la pureté d'intention, à l'humilité, au renoncement. Je vous recommande la ferveur dans les exercices de piété, la soumission, la sainte charité.

C'est avec une entière confiance que je vous laisse entre les mains de Jésus et de Marie. J'ajouterai en terminant que vous avez été le sujet de mes distractions tout le long du voyage; vous m'avez toutes accompagnée jusqu'ici. Vous serez toujours présentes à mon souvenir et à celui de la Communauté. Je vous embrasse tendrement comme je vous aime. »

Ne croirait-on pas entendre une épître de saint Paul?

Voilà comment la Congrégation a ouvert l'ère de ses fondations, dans un pauvre couvent de campagne, sur la rive sud du Saint-Laurent, avec une supérieure de vingt-cinq ans et deux Soeurs de vingt-trois ans. Merci, Mère Mallet, d'avoir cru en la jeunesse!<sup>18</sup>

## FACE À QUÉBEC

1858

53 ans

Un matin d'avril, deux Soeurs de la Charité partent de la Maison mère à destination d'un refuge situé sur les Plaines d'Abraham. Elles y trouvent une vingtaine de vieilles femmes et cinq ou six orphelins de nationalité irlandaise. C'est le St. Bridget's Asylum, oeuvre dont on a demandé à la Communauté d'assumer la direction.

Jusque là, une gouvernante, elle-même assez âgée, s'est efforcée en vain d'assurer la conduite de la maison; elle n'a pu s'acquitter même de l'indispensable. Un comité, composé du curé de Saint-Patrice de Québec, Monsieur l'abbé Bernard McGauran, et de laïques, s'est chargé de subvenir aux dépenses et de les contrôler.

Mère Mallet a entrevu les difficultés d'une telle régie; elle a dressé un contrat aux clauses précises, que le comité a accepté, mais sans le signer. Pendant que ses filles vaquent aux soins de la maison, elle reste vigilante, réclame à plusieurs reprises la signature du contrat et finalement l'exige pour le 14 mai 1859, sous peine de retirer les Soeurs.

Entre-temps, une autre fondation s'organise pour Lévis. Face à Québec! Le curé fondateur, Monsieur l'abbé David Déziel, a fait bâtir un couvent et demandé, il y a déjà quelques années, des Soeurs de la Charité, comme on peut le lire dans une lettre de Mère Mallet à Soeur Marie-Louise Valade, en octobre 1856: « Je suis occupée à marquer les divisions d'une belle maison que M. le Curé de Pointe-Lévy nous a fait bâtir, aidé de ses paroissiens. Nous serons occupées là à faire toutes nos oeuvres comme ici; de plus, nous aurons un hospice pour les prêtres infirmes. » La Communauté

embrasse donc une nouvelle oeuvre; cette fois, en faveur des prêtres.

La Fondatrice désigne cinq de ses filles pour Lévis, avec Soeur Céline Roy (Saint-Pierre) comme supérieure. Cette fois encore, elle donne aux partantes presque plus qu'elle ne peut et, le 22 septembre, va diriger l'installation.

Malgré la pluie torrentielle, l'accueil est chaleureux. Le bon Curé introduit lui-même les Soeurs dans leur nouvelle demeure et leur présente les différentes salles. À la chapelle, Mère Mallet le prie de réciter les litanies de la Sainte Vierge. Notre-Dame de Toutes-Grâces, à qui est consacré le couvent, y fera ruisseler ses faveurs.<sup>19</sup>

## UNE FEMME QUI SAIT CE QU'ELLE VEUT

1859

54 ans

L'hiver, jamais doux aux pauvres, l'est encore moins en cette année où manque le travail. Et la maladie se met de la partie. Tout le monde de la ville est malade, surtout les enfants qui meurent en grand nombre de la picote. C'est ce que Mère Mallet écrit à une amie. Son noviciat est nombreux: douze postulantes et six novices; pourtant, avoue-t-elle, « ce nombre est loin d'être suffisant à nos besoins; nous sommes accablées d'ouvrage, nous négligeons celui de la maison pour gagner quelque chose. »

Comme on le voit, les jeunes de ce temps peuvent s'initier à la vie religieuse en partageant les oeuvres de la Communauté, tout en recevant une profonde formation spirituelle. Certaines feront même un stage plus ou moins long dans les fondations dépendantes de la Maison mère ou « missions ».

Et qu'en est-il de la maison irlandaise, en difficulté sur les Plaines d'Abraham? On a cherché de part et d'autre à s'entendre, y mettant chacun son bon vouloir. Mais la gestion externe s'est immiscée peu à peu dans les affaires domestiques, entravant le fonctionnement normal de l'oeuvre. Le 14 mai 1859 arrive, sans que le contrat soit signé. À regret, la Supérieure rappelle ses Soeurs à la Maison mère, le soir même. Voilà une femme qui sait ce qu'elle veut.

Un autre problème se fait lancinant: la survivance du couvent de Lévis, endetté de quatre mille huit cents dollars depuis sa fondation. Le Curé l'avait construit avec l'argent de soumissions qui ne sont pas encore toutes entrées; il avait

prévu l'oeuvre du pensionnat comme autre source de revenus, mais Monseigneur Baillargeon s'y est opposé, car il entend réserver cette oeuvre aux Religieuses de Jésus-Marie, établies tout près, à Saint-Joseph-de-Lévis (Lauzon), depuis 1855. En novembre, nouvelle proposition du Curé: il va réduire ses dépenses à l'extrême en partageant la table des prêtres retirés au Couvent; nouveau refus de l'Évêque.

Mère Mallet apporte, à son tour, son humble concours. Sur son budget déjà en déficit, elle prélève l'impossible et prend à son compte les intérêts du capital dû par le couvent de Lévis. Est-ce dans ce but qu'elle emprunte quatre mille dollars à un taux de 7% jugé alors bien élevé? Peut-être. Quand on est fille de Mère d'Youville, on compte sur les fonds de la Providence et on va de l'avant.<sup>20</sup>

## PAS DE FONDATION INDÉPENDANTE

1860

55 ans

Juin trouve la Fondatrice en route vers Kingston, sur la demande de l'évêque, Monseigneur John Horan: pourrait-elle lui donner un noyau de ses filles? Des filles si jeunes encore, les envoyer si loin? Il faut qu'elle voie sur place et pèse le pour et le contre.

Cette fois, c'est le contre qui l'emporte, même si Monseigneur Baillargeon seconde les vues de son confrère de Kingston. Il s'agit d'une fondation qui deviendra indépendante de la Maison mère dès que les circonstances le permettront. La Supérieure et ses conseillères refusent d'accepter un tel détachement.

Une autre proposition les attend, en cette même année: quitter Lévis pour Saint-Gervais. « Eh quoi! dit Mère Mallet, avec humour, on nous propose d'échanger un tapis de Turquie contre une catalogne? Si mes Soeurs ne restent pas à Lévis, elles s'en reviendront à la Maison Mère. » Les Soeurs resteront à Lévis, et pour longtemps!

Mais le mandat de Mère Mallet comme supérieure générale s'achève. Le 28 août, Monseigneur Baillargeon, assisté de Monsieur le grand-vicaire Charles-Félix Cazeau et de Monsieur l'abbé Edmond Langevin — on fait les choses en grand! —, vient présider les deuxièmes élections de la Communauté. La vénérée Fondatrice, Soeur Séraphine Roy (Marie-de-Bon-Secours) et Soeur Victoria Mahon (Saint-Louis) sont confirmées dans leurs charges respectives de supérieure, d'assistante et de maîtresse des novices. « Le bonheur est complet et universel! » s'écrie l'annaliste.<sup>21</sup>

## DES SOEURS HEUREUSES

1861

56 ans

Mère Mallet avait vu, depuis longtemps, la nécessité d'avoir des constitutions adaptées à la réalité de la Congrégation. Cela était impossible tant que subsistait le projet d'union à la Maison mère de Montréal. Ce projet ayant été abandonné, elle s'est mise à l'oeuvre, avec l'aide de quelques Pères Jésuites, d'abord en 1855, puis en 1858 et finalement en 1860. Avec le Père Braün, cette fois. Le rédacteur a choisi comme base de travail les *Règles et constitutions* apportées de Montréal; il a soumis son travail, chapitre par chapitre, à la Supérieure et à ses conseillères, accueillant leurs suggestions avec bienveillance. Au début de 1861, le nouveau manuscrit des règles est présenté à l'Évêque.

Monseigneur Baillargeon, avant d'y donner son approbation, tient à rencontrer les Soeurs. À la fin de cette visite canonique, il ne cache pas son admiration à la Fondatrice. « En bien peu d'années, lui écrit-il, le nombre de vos Soeurs s'est accru jusqu'à l'égal des anciennes Communautés de cette ville et toutes ces Soeurs m'ont paru heureuses dans leur sainte vocation et animées du désir d'en remplir les devoirs; vos oeuvres de miséricorde se sont multipliées; le nombre d'orphelins et de personnes infirmes à vos charges s'est augmenté et le Dieu qui nourrit les petits oiseaux du ciel vous a fait trouver des ressources pour subvenir à tant de besoins, soulager tant de misères, soutenir tant de pauvres! » Puis il annonce qu'il reviendra promulguer les règles revisées.

La promulgation annoncée a lieu le 20 mai. Bien que le nouveau texte renferme l'essentiel de l'ancien, il ne reçoit pas chez toutes les Soeurs un accueil favorable; la pacifique Fondatrice réussit tout de même à rétablir dans l'unité les esprits et les coeurs.

Deux autres fondations sont alors en marche. Le 10 septembre, accompagnées de Mère Mallet, trois missionnaires quittent Québec pour Deschambault. Monsieur le curé Narcisse Bellenger les reçoit d'abord au presbytère. Elles y demeurent jusqu'au 21, jour où elles prennent possession du couvent. « Il est joli et occupe un site admirable, ce couvent; mais, comme celui de Cacouna, il n'est pas meublé. » Alors, on fait gaiement la quête du mobilier; les chaises et armoires qui manquent, on les fabrique de ses mains. « Le noviciat de ces pionnières leur a montré à se passer de beaucoup de choses et à se débrouiller. »

La Fondatrice, ravie de ce bel entrain, revient à la Maison mère, pour voir aux derniers préparatifs d'un nouveau groupe de trois missionnaires. Celles-ci partent pour Somerset, appelé plus tard Plessisville, un coin de pays presque inconnu. Elles y arrivent, après cinq heures de trajet, dans les voitures du Grand Tronc. C'est le 14 octobre, et Mère Mallet est du voyage.

Comme les bagages sont arrivés d'avance, le couvent est prêt, cette fois, à recevoir les Soeurs qui ont l'impression de pénétrer chez elles: tout a été mis en place, sous l'oeil vigilant du bon curé, Monsieur Joseph Matte.

Un jour de ce même automne, un orphelin de quatre ans, Georges Aubin, est amené à l'Hospice. On n'y garde pas encore de petits garçons, si ce n'est provisoirement; mais comment mettre cet enfant dans le chemin? Le 31 octobre, une hospitalière des orphelins est nommée. C'est le commencement d'une nouvelle oeuvre. Le zèle de Mère Mallet ne saurait s'arrêter. Elle recueillera au-delà de mille cent enfants, au cours d'un supérieurat de dix-sept ans, trouvant des foyers d'adoption pour ceux que sa maison trop petite ne peut garder.<sup>22</sup>



## FONDATION D'UN CINQUIÈME COUVENT

1862

57 ans

Monseigneur Baillargeon suit de près ses Soeurs de la Charité. En janvier, il intervient auprès de la Supérieure pour que le nombre des administratrices soit porté à douze. En effet, c'est ce qui est prévu dans la constitution du gouvernement qu'on n'a pas changée en révisant la règle manuscrite. Monseigneur ajoute qu'il est prêt à donner un coup de main, advenant qu'on veuille adopter la formule de gouvernement des autres Communautés.

La bonne Mère ne croit pas ses jeunes prêtes à tant de changements. Et douze administratrices, voilà qui demande un long discernement, car elles sont élues à vie. À Montréal, on les choisit seulement parmi les Soeurs qui ont sept ans et plus de profession. À ce compte, on n'aurait pas grand choix, à Québec où, sur cinquante professes, quinze seulement répondent à cette condition. Et il y a d'autres critères plus importants.

Mère Mallet préférerait attendre que son monde ait pris maturité et expérience, mais elle comprend la pesanteur d'un acte d'obéissance. Elle convoque donc les administratrices actuelles, qui en élisent cinq nouvelles, complétant ainsi le nombre requis. Remarquons que, sur les douze administratrices, quatre n'ont pas encore sept ans de profession et cinq n'ont pas trente ans d'âge.

C'est précisément le 31 janvier, la « Sainte-Marcelle », fête patronale de la Fondatrice. Ce jour n'est jamais ordinaire pour les filles de Mère Mallet, tant elles mettent d'entrain et d'amour à célébrer. Même les voisines du couvent de Saint-Roch, les Soeurs de la Congrégation de

Notre-Dame, sont alors de la famille. Quant à l'héroïne qui aime entendre rire et chanter dans sa maison, elle se prête gaiement à tout ce que demandent ces jeunes Soeurs.

Une autre question se règle, à la mi-février, lorsqu'on acquiert un terrain de Monsieur Joseph Gingras. L'emplacement de l'Hospice s'étend alors au quadrilatère formé par les rues Saint-Olivier, des Glacis, Richelieu et Saint-Eustache. Exactement ce que Monseigneur Turgeon avait en vue, lors de la fondation, mais il ne peut guère s'en réjouir, car, depuis près de deux ans, la maladie a pratiquement éteint ses facultés.

Une belle visite fait tressaillir l'âme ecclésiastique de Mère Mallet, en juillet, celle de Monseigneur Baillargeon, à son retour de Rome où il a passé quelques mois. « J'ai vu Pie IX, dit-il, il s'est souvenu de moi, il m'a reconnu, il m'a parlé de vous. Jamais vous ne pourriez vous imaginer combien Sa Sainteté s'intéresse à tout ce qui regarde les Communautés religieuses. » Il raconte, émerveillé, la grandiose cérémonie de la canonisation des vingt-six martyrs du Japon et transmet aux Soeurs et aux enfants la bénédiction papale.

Deux mois plus tard, une autre visite, combien savourée, celle de Mère Deschamps, supérieure des Soeurs Grises de Montréal. La chère Mère souffre alors de l'asthme. Si la grande thaumaturge de Sainte-Anne-de-Beaupré voulait la guérir, se dit Mère Mallet. Fortes d'une même confiance, ces deux Mères partent en pèlerinage, l'après-midi du 3 septembre. Quand elles reviennent, le lendemain, la malade a éprouvé un mieux sensible. Merci à la bonne sainte Anne!

Depuis quelques années, deux charitables filles, Angélique et Gorgonie Guy, tiennent un petit hospice, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ville située à soixante-quinze milles de Québec. Elles y ont consacré leur argent et leurs

forces. Sentant le poids de l'oeuvre l'emporter sur leur dévouement, elles réclament, à leur tour, des Soeurs de la Charité.

La Fondatrice répond par une visite à l'invitation qui lui est faite. Elle étudie la situation avec son économiste, Soeur Séraphine Roy (Marie-de-Bon-Secours), qui lui sert de compagne. Toutes deux jugent la situation inacceptable, du point de vue humain: l'oeuvre endettée n'a pas de revenus, la maison n'est pas finie, les Demoiselles Guy tiennent à y demeurer en pension et, raison majeure, Monsieur le curé Louis-Alexis Bourret se montre peu favorable au projet.

Ces raisons, portées au conseil des administratrices, le 29 août, sont dépassées dans la foi, comme on peut le lire, au procès-verbal de cette séance: « Ce ne fut qu'après bien des hésitations, après avoir considéré, non les avantages présents, mais ceux à venir et principalement la gloire que Dieu en retirerait, qu'il fut résolu que les Soeurs iraient, au nombre de trois, prendre la direction de l'hospice et des classes externes. »

Les préparatifs achevés, on prévoit partir le 2 novembre, lorsqu'une dépêche arrive de la maison de Cacouna, le 31 octobre, annonçant que la supérieure, Soeur Cécile Lamothe (Marie-de-Jésus), est gravement malade. Mère Mallet se rend aussitôt à Cacouna, avec la soeur de la malade. La température est affreuse; les voyageuses arrivent à onze heures du soir, trempées jusqu'aux os. La mort plane sur la maison. Soeur Cécile a reçu les derniers sacrements et semble à l'agonie. Quelques jours se passent sans changement, quand la Fondatrice, n'écoutant que sa foi, dit à la malade:

« Ma chère enfant, il faut vous adresser à la Sainte Vierge, je vous le commande. Promettez-lui que, si elle

obtient votre guérison, la première fois que vous vous rendrez à Québec, vous irez communier à la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires et vous y ferez dire une messe d'action de grâce. »

À nouveau, Dieu récompense la foi de sa servante. Le voeu à peine formulé, la mourante éprouve un mieux visible qui s'accroît d'heure en heure, à la surprise du médecin.

Les fondatrices du dernier couvent sont parties seules de la Maison mère. Le 3 novembre, Mère Mallet les rejoint. Elles vont ensemble au presbytère, pour demander la bénédiction de Monsieur le Curé. L'accueil est poli mais non cordial; l'humble Mère feint de ne pas le remarquer et accepte, dès la première invitation, de partager le repas. Le tour animé qu'elle donne à la conversation finit par détendre l'atmosphère. Quand elle quitte ses filles, deux jours plus tard, bien des choses sont réglées.

Les Soeurs ouvrent deux classes. Un peu de débrouillardise a suffi pour les organiser. Des planches clouées sur des tréteaux forment les bureaux des élèves; tout autour, on dispose des bancs empruntés à la fabrique. Ni tableau noir, ni carte géographique, ni livres de classe. Dans les autres fondations, les Soeurs ont connu la pauvreté; ici, c'est la misère. Partout, la joie évangélique.

La fin d'année appelle habituellement beaucoup de correspondance, car la Supérieure tient à garder de bonnes relations avec les Évêques et les diverses Communautés, sans oublier ses chères filles missionnaires. Cette année, le programme est un peu bousculé: Monseigneur Baillargeon, au retour de sa tournée pastorale, veut consacrer un peu de temps à ses Soeurs de la Charité. Il annonce une visite canonique pour le 18 décembre.

Une visite à cette date a de quoi surprendre. De fait, elle fera époque dans l'histoire intime de l'Institut. Monseigneur voit chaque Soeur en particulier. Puis, fort des renseignements obtenus à Rome, il oriente les esprits vers une législation nouvelle. Il rappelle que l'Église veut « une parfaite égalité entre toutes les professes d'une même Communauté religieuse, afin d'y entretenir l'esprit de charité (. . .) À cette fin, elle a décidé maintes fois que toutes les professes des maisons religieuses, après un certain nombre d'années, (. . .) doivent faire partie du conseil général ou Chapitre de la Communauté, et y avoir voix active et passive. »

La Fondatrice, mise la première au courant de cette règle, s'est montrée disposée à l'accepter. Le Père Braün est à nouveau chargé de réviser les constitutions.<sup>23</sup>

## DANS UNE ÈRE NOUVELLE

1863

58 ans

Le travail ne manque jamais à l'Hospice, malgré l'augmentation du personnel actif. Une lettre de Mère Mallet révèle que les Soeurs, en février, tiennent quatorze classes dans la ville en faveur de sept cents fillettes pauvres et prennent soin de soixante-dix-huit orphelines, de dix-neuf orphelins et de trente-quatre dames « très infirmes et surtout bien en enfance », sans compter les visites des pauvres et le soin des malades à domicile. Il faut encore soutenir les cinq missions, elles-mêmes pauvres et surchargées de travail. Le plus étonnant, c'est que des jeunes embrassent la même vie; elles sont alors vingt et une au noviciat et onze autres les rejoindront au cours de l'année.

Quand les missionnaires sont en difficulté, elles se tournent vers Mère Mallet, comme vers leur visible providence. Au printemps, au tour de la supérieure de Sainte-Anne-de-la-Pocatière d'implorer du secours pour l'achat d'un terrain. « Nous n'avons ni cour, ni jardin, ni lieu de promenade, écrit-elle; il n'y aura jamais moyen de nous agrandir. » Un terrain est en vente; on peut l'acheter moyennant une rente de 6%. « Je compte sur vous, ma bonne Mère, si vous voulez en faire l'acquisition, pour payer cette rente pendant quelques années. . . » On devine la réponse.

Mais voilà que Monseigneur Baillargeon s'oppose à l'achat du terrain, exposant ainsi les Soeurs à devoir réintégrer la Maison mère. La Fondatrice croit que « plus tard cette maison sera considérable et est destinée à faire un grand bien »; elle n'a donc pas envie de l'abandonner. Elle demande conseil à un bon ami, Monsieur Thomas Bégin, assistant-économe au collège de Sainte-Anne. Il faudra trois

mois de démarches pour que la question se règle, grâce à Monsieur le curé Bourret qui, tenant à garder ses Soeurs, prend le terrain à son nom et leur en laisse l'usage.

Juillet ramène la retraite annuelle. Cette fois, c'est le Père Braün qui en est le prédicateur. Il y va de main forte pour fixer les âmes dans la soumission totale et inconditionnelle à la volonté de Dieu. On s'attend à quelque chose; rien ne se produit. Les Soeurs regagnent leurs missions respectives.

En août, arrive un message de Monseigneur: « ( . . . ) que toutes les Soeurs qui ont sept ans de profession se trouvent réunies à la communauté pour le jour de l'Assomption et les deux jours suivants. » Pas un mot d'explication! Y a-t-il eu intervention auprès de l'Évêque? Il envoie un nouveau message: « ( . . . ) C'est que je voudrais lire en leur présence vos constitutions que le R. P. Braün vient d'achever de corriger, par mon ordre, suivant les décrets et décisions du S. Siège. »

Dix-neuf Soeurs, professes depuis sept ans ou « vocales », se réunissent en Chapitre durant trois jours, pour lire la nouvelle règle et faire les remarques qu'elles jugeraient nécessaires. Elles en présentent vingt-deux à Sa Grandeur qui en approuve dix-sept. La règle est ensuite acceptée par le Chapitre des vocales qui, le 17 août, en signent l'acte dûment rédigé.

Mère Mallet prie ensuite Monseigneur de procéder aux élections. Remettant à plus tard l'approbation de l'ensemble, l'Évêque approuve la constitution du gouvernement et ordonne des élections pour le 22 août, quatorzième anniversaire de la fondation. L'Institut entre vraiment dans une ère nouvelle.

Le samedi, 22 août, la Fondatrice est prolongée dans sa charge de supérieure générale pour trois ans. Mais les

élections lui ont révélé que certaines de ses filles désiraient un changement. Lourde croix pour son coeur de Mère! À nouveau, réaction de foi: elle consacre sa Congrégation à Marie, la priant d'en être elle-même la première Supérieure. C'est le 23 août — fête de saint Philippe Bénizi, authentique serviteur de Marie —. Toutes les Supérieures générales à venir feront la même consécration qu'elles signeront, à la suite de Mère Mallet, après leur élection.

Avec son attentive charité, la Supérieure annonce elle-même à Montréal le changement de règle. « Quant à la lettre, écrit-elle, elle ne ressemble en rien à notre ancienne règle. Mais le fond est le même; nos observances, nos usages et même jusqu'à notre esprit ne seront pas changés. » Pauvre Mère, vous avouez avoir fait, ainsi que vos filles, un « grand sacrifice »; on vous en demandera bientôt davantage!

Monseigneur a convenu avec la Supérieure de faire imprimer le nouveau code; le 4 septembre, il demande si elle en a tiré une copie. Réponse: « Le Révérend Père Braün a encore la règle; il doit vous la porter lui-même. »

Mais le Père a besoin de temps. Il examine les modifications apportées à son oeuvre par « ces petites religieuses qui n'ont pas la moindre teinture de théologie ni le droit de faire une goutte d'eau bénite! » Il reprend chaque point discuté et, avec la bénédiction de Sa Grandeur, finit par lui rendre sa forme première.

Cependant, les suggestions faites ne sont pas si dépourvues de sens, il s'en rend bientôt compte. Lors d'une visite qu'il fait à Mère Mallet, avec l'Évêque, il avoue qu'il est à retoucher son texte. Cette fois, c'est Monseigneur qui s'impose: « Non, mon Père, plus de changements! »



Avant la fin de l'année, le rédacteur lit et explique, une deuxième fois, son ouvrage au Chapitre de la Communauté et le soumet à l'approbation de l'Évêque. Le silence recouvre l'événement, mais pour combien de temps?<sup>24</sup>

## LAISSE-TOI ÉMONDER

1864

59 ans

Dès le 10 janvier, arrive une nouvelle, pour le moins surprenante, de la part de Monseigneur Baillargeon: il doit approuver et sanctionner « incessamment » la nouvelle règle, puis l'envoyer à l'imprimerie. La Fondatrice intervient aussitôt et rappelle à son Supérieur majeur ce qu'il lui a promis: lui montrer ce texte avant qu'il ne soit imprimé. La demande si légitime n'est pas reçue.

Tout va si vite que le volume des *Constitutions* se présente comme cadeau de fête, le 31 janvier, jour de la « Sainte-Marcelle ». Il porte la frappe de la Compagnie de Jésus, tandis que le manuscrit apporté de Montréal est sulpicien. Les points que le Chapitre des vocales avait voulu retenir ont disparu. C'est vraiment une nouvelle règle à introduire dans la Communauté.

Mère Mallet comprend que sa mission de Fondatrice touche à un point culminant. Elle a désiré pour son Institut la direction spirituelle des fils de saint Ignace: la Providence l'a royalement exaucée et la Mère en accepte les exigences. Elle referme le manuscrit dans lequel elle retrouvait, avec bonheur, la formation reçue à l'aube de sa vie religieuse. Dix jours plus tard, elle envoie les *Constitutions* à ses missionnaires et invite chaque soeur à les recevoir « avec respect et soumission. » Elle veille ensuite, lors de ses visites et dans ses lettres, à en faire bien saisir l'esprit.

Le Père Braün, à son tour, prend à coeur d'instaurer solidement la nouvelle législation dans la Communauté, au rythme de trois conférences par semaine. Ainsi jusqu'au mois de juin. Les menues infractions sont relevées et il arrive

que la Fondatrice elle-même, habituée à une toute ronde simplicité, est prise en faute aux yeux de quelques Soeurs très rigides, qui croient devoir en informer le Père, voire l'Évêque. D'autres Soeurs acceptent mal le nouveau régime et la tension monte.

C'est en ce moment de crise intérieure que deux appels de fondation sollicitent la Communauté, l'un pour Chicoutimi, l'autre, pour l'Île-du-Prince-Edouard. « Ce qui me fait pencher de votre côté surtout, explique Monsieur l'abbé Joseph Quevillon, c'est qu'outre l'instruction et l'éducation, je veux y joindre un orphelinat; ce que l'on ne rencontre pas dans les maisons ordinaires des religieuses qui enseignent. » Mais l'heure n'est pas à une nouvelle expansion et les deux demandes sont refusées.

Les relations n'ont cessé d'être bien fraternelles entre les différentes Congrégations qui se réclament de Mère Marguerite d'Youville. On s'écrit, on se conseille, on se visite quand on le peut. Pourtant, il est des secrets qu'on garde pour soi. Ainsi, Mère Mallet s'est tue sur ses croix intimes. Un jour, alors que la Communauté est au plus fort de sa crise, l'assistante de Mère Bruyère s'amène. Comment a-t-elle perçu et transmis les choses à sa Supérieure? Toujours est-il que l'amie d'Ottawa s'inquiète devant l'annonce d'un changement de Règle et elle écrit à Mère Mallet, la pressant de garder les trois documents primitifs de Mère d'Youville. Mais les *Constitutions* sont, depuis quatre mois, en cours de Rome pour approbation.

Une nouvelle visite pastorale est faite à la Communauté, en août, à la demande de la Supérieure. L'Évêque constate par quelle grande épreuve les Soeurs viennent de passer. Jugement renchéri par le prédicateur de la retraite, le Père Victor Beaudevin, jésuite, qui déclare à la Fondatrice qu'elle

a de bonnes filles. « Elles apprécient leur noble vocation, dit-il, car elles ont passé par des épreuves capables d'ébranler les volontés les mieux afferemies. »

Depuis 1855, Mère Mallet est une apôtre de la dévotion au Coeur de Jésus, avec l'Adoration perpétuelle. L'heure vient où elle va étendre davantage son zèle, par l'Apostolat de la Prière, association qui demande à ses membres d'offrir leurs actions quotidiennes au Coeur de Jésus. Fondée en France en 1843, elle est introduite à Montréal en 1864 et presque aussitôt à Québec. En effet, dès le 30 septembre, la Maison mère et ses cinq couvents de campagne reçoivent leur diplôme d'agrégation. Quand Monseigneur Baillargeon donne le feu vert à Mère Mallet, la vaillante zélatrice déborde le cadre de sa Congrégation et recueille, en quelques semaines, plus de quatre mille noms d'associés. Et ce n'est qu'une avant-garde!

Une tradition communautaire s'amorce, à l'automne. Tel que prescrit par la nouvelle règle, les Soeurs renouvellent leurs vœux, le 21 novembre, fête de la Présentation de Marie, après un triduum de silence et de prière. Une grande paix envahit les coeurs. « Puisse cette paix augmenter au point de faire de notre Communauté un paradis anticipé », écrit l'annaliste.<sup>25</sup>

## LE SECRET D'UNE VIE FÉCONDE

1865

60 ans

L'arrivée d'une nouvelle année, avec ses échanges de voeux, est une occasion pour la Fondatrice de former ses filles à l'esprit de son Institut où doit dominer la charité. Cette année, elle insiste sur « le saint amour de Dieu, qui adoucit tout, ( . . . ) qui est le principe et la mesure de cette paix que le divin Rédempteur apporte à la terre. » Elle exhorte les Soeurs au parfait détachement d'elles-mêmes et à l'amour fraternel dont elle leur indique la source: vivre habituellement dans le Coeur de Jésus. « Étudiez les leçons si grandes qu'il nous donne, ajoute-t-elle, et tâchez de les mettre en pratique. »

La même insistance au don de soi revient, plus tard, sous sa plume: « Appliquez-vous à l'oraison et devenez des filles vraiment intérieures. Mais que vos oraisons soient pratiques; ne vous contentez pas d'en goûter les douceurs. »

Depuis longtemps, Mère Mallet a fait ses délices de l'oraison; elle s'y est laissé conduire vers le Coeur de son divin Époux, où elle a découvert, toujours un peu plus, le trésor de la Charité. Aussi, est-elle devenue, elle-même, un modèle de cette contemplation qui rayonne en fruits de charité.

Au sein d'une vie débordante d'activité, elle est « souvent obligée de voir au plus pressé », comme elle l'écrit à une de ses Soeurs. Elle garde, pourtant, une grande union avec le Seigneur. Une note intime, qu'elle intitule: « Paroles de Notre-Seigneur », nous ouvre des perspectives sur la profondeur de sa vie intérieure: « Ne pense et ne t'applique qu'à m'aimer parfaitement, à me plaire en toute chose et en

toute occasion. Que mon amour soit l'objet de toutes tes actions, de toutes tes pensées et de tous tes désirs. Ne sois appliquée à m'aimer que pour te rendre digne de m'aimer tous les jours davantage ( . . . ). »

Mai, le mois de la Vierge, réserve une heureuse surprise à Mère Mallet. Après plusieurs années d'instances auprès de son Évêque, l'ardente apôtre obtient enfin un décret autorisant la célébration de la fête du Sacré-Coeur dans la chapelle, avec l'exposition du Saint-Sacrement durant toute la journée.

Depuis trois ans, elle reçoit de France le *Messenger du Sacré-Coeur de Jésus*. Elle est ainsi amenée à connaître la confidente du divin Coeur, Marguerite-Marie Alacoque, visitandine béatifiée en septembre 1864, dont elle désire répandre le culte et hâter le jour de la canonisation — il luiira, le 13 mai 1920 —. Elle entre donc en correspondance avec la prieure du monastère de Paray-le-Monial où la Bienheureuse a vécu. Chemin de providence pour intensifier, dans l'Institut, la dévotion au Coeur de Jésus!

Photos, images, brochures, reliques de la Bienheureuse viennent de Paray-le-Monial, sur demande de l'humble Mère Mallet, puis rayonnent dans les différentes Communautés et « dans un bon nombre de nos familles canadiennes ». Le *Messenger* parle de la Garde d'Honneur et de la Communion réparatrice; la zélatrice veut des renseignements sur « ces saintes pratiques » et des moyens de propagande. « Tout me manque », écrit-elle plus tard à la prieure, Mère Marie-Célestine Carmoy. Bien que démunie, elle recueille un grand nombre de noms de personnes qui s'engagent à communier, « pour réparer les injures faites au divin Prisonnier de nos autels. »

L'oeuvre amorcée par la Fondatrice connaîtra, en 1890, un développement encore insoupçonné: la chapelle de la Maison mère deviendra le siège national de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur.<sup>26</sup>

## J'IRAI PARTOUT OÙ L'ON VOUDRA

1866

61 ans

Deux prêtres de Québec, le Curé de Notre-Dame et le Recteur de l'Université Laval, décident, en ce début d'année, de créer un dispensaire en faveur des malades pauvres. Cinq médecins sont prêts à donner des soins gratuits. Il reste à trouver un local, puis une Communauté qui prêterait son concours.

Les promoteurs de l'oeuvre approchent Mère Mallet. L'apostolat des malades, et des malades pauvres surtout, appelle tellement la Soeur de la Charité que le projet, autorisé par l'Évêque, est accueilli avec bonheur. La Supérieure, toujours pratique, ne tarde pas à dénicher un local. À partir du 19 février, l'oeuvre est en marche. Tous les jours, deux Soeurs vont accueillir les malades, les présenter aux médecins, préparer les remèdes prescrits et en faire la distribution.

Vers la même époque, le Curé de Saint-Sauveur, oblat de Marie-Immaculée, sollicite l'aide des Soeurs pour distribuer des aumônes aux pauvres de sa paroisse. Cette fois, Monseigneur Baillargeon se laisse prier. Mais le Père Flavien Durocher, frère de la future bienheureuse Mère Marie-Rose, se dévoue corps et âme pour la paroisse qu'il a fondée en 1854; comment lui refuser de l'aide? C'est lui qui l'emporte. Mère Mallet nomme Soeur Catherine Royer (Marie-de-la-Nativité) pour visiter, chaque mardi, les familles de ce quartier pauvre.

En mars, elle écrit à Paray-le-Monial, implorant des prières pour « le pauvre Canada menacé de guerre, d'une extrême disette et peut-être de choléra. » Des révolutionnaires, appelés Fénians, tentent, en effet, d'envahir le



Canada. Québec organise une milice. Mais certains militaires ne peuvent résister aux fatigues des exercices; ils tombent malades. On reconnaît bientôt les symptômes du typhus. Les Soeurs, à nouveau sollicitées, oeuvrent trois semaines durant à l'Hôpital militaire. À leur départ, le lieutenant-colonel Louis-Timothée Suzor témoigne sa gratitude à la Supérieure « pour la manière habile et toute charitable » avec laquelle les Soeurs ont traité les malades.

Monseigneur Baillargeon voudrait bien que la Communauté soit reconnue par le Saint-Père. Il demande à Rome, comme « étrennes », au début de l'année, l'approbation des *Constitutions* des Soeurs de la Charité. Sa demande, renouvelée au cours des deux mois suivants, est enfin exaucée: le 1<sup>er</sup> juillet, Sa Sainteté Pie.IX donne son adhésion et la règle est approuvée pour dix ans. La grande nouvelle franchit l'océan et, le 2 août, à la fin de la retraite annuelle prêchée par le bon Père Schneider, elle est portée aux Soeurs.

Minute solennelle, dans l'histoire de l'Institut, que celle où il reçoit sa consécration officielle! Minute émouvante pour la Fondatrice qui voit l'oeuvre, à laquelle elle a servi d'humble instrument, approuvée par l'Église! Elle peut chanter son « Nunc dimittis. »

Deux jours plus tard, ce sont les élections du conseil; elles reviennent désormais aux trois ans. La chère Mère désire, depuis longtemps, laisser la direction de la Congrégation à une de ses filles. L'heure en est venue, le 4 août, lorsque Soeur Victoria Mahon (Saint-Louis) devient supérieure générale.

On procède ensuite à l'élection des conseillères et, voilà l'imprévisible, la vénérée Fondatrice n'a pas même sa place dans l'administration. Beaucoup s'étonnent. « Je ne

puis louer la Communauté », écrit Mère Bruyère, faisant écho à d'autres témoignages.

L'Institut, à ce moment, compte cinq résidences hors de Québec; il se compose de quatre-vingt-une Soeurs professes, de cinq novices et de dix postulantes; six professes sont décédées. La Maison mère abrite trente-trois dames âgées, trente-quatre orphelins et cent dix-huit orphelines. Les classes, à Québec et dans les campagnes, comptent un grand nombre de jeunes.

« Tel est le bilan, après dix-sept années de travail où il a fallu recommencer une construction partiellement détruite par les flammes, faire face à plusieurs épidémies, soutenir les visites quotidiennes aux pauvres et aux malades, organiser bazars, ouvriers, » oeuvres d'éducation et de charité, puis, entre-temps, gagner la vie des pauvres et la sienne! Oui, vraiment, c'est le Seigneur qui a fondé cette maison (cf. Ps 87, 5).

Quels sont les sentiments intimes de Mère Mallet, au moment de remettre cette oeuvre à une autre? Elle les révèle, dans une note personnelle: « J'espère qu'avec le secours de la grâce, je donnerai à la Communauté l'exemple d'une parfaite soumission en tout ce que l'on voudra (. . .). Si ma présence dans la communauté devait gêner le moins notre Mère, avec le plus grand plaisir, j'irai partout où l'on voudra; j'irai dans la plus petite de nos maisons et je m'y trouverai heureuse de n'avoir qu'à obéir. Dieu seul connaît le désir que j'ai de ne jamais donner de chagrin, au moins volontairement, à la supérieure qui tient sa place près de moi. Qu'on soit assuré de ma parfaite dépendance! »

Pour elle qui a tant contemplé le Maître au coeur humble et doux, l'humilité n'est pas un vain mot. Quand, un mois plus tard, elle se rend en visite à Montréal, avec Mère Saint-

Louis, elle édifie tout le monde. On trouve qu'elle « a rajeuni de vingt ans depuis qu'elle n'est plus supérieure » ; on admire « surtout son respect et sa déférence pour sa nouvelle supérieure. »

Le Chapitre décide que Mère Mallet portera désormais le titre de Mère Fondatrice et il lui attribue la plus belle chambre de la Maison mère, celle qui donne sur la chapelle. Comme obédience, c'est le dispensaire qui lui revient. N'en a-t-elle pas, elle-même, jeté les bases en janvier précédent? Mais cela ne peut lui suffire et la surveillance du jardin lui est également confiée. Une surveillance qui sème, repique, arrose, sarcle, tant la vaillante Mère porte avec allégresse la peine du travail. Quand elle revient du jardin, si des Soeurs s'empressent pour la servir, « Ne vous donnez pas cette peine, leur dit-elle, car, moi, je ne suis rien dans la maison. »

La Fondatrice, « rien dans la maison », n'est-ce pas un écho du grand mystique, Jean de la Croix?

Un terrible incendie éclate à Saint-Roch, en octobre, et s'étend à Saint-Sauveur. Deux mille cinq cents maisons sont rasées et quinze mille personnes sans abri, alors que l'hiver est tout proche. Le lendemain du sinistre, Mère Saint-Louis parcourt les quartiers dévastés et rentre, le coeur brisé par les scènes dont elle a été témoin. La dépense se vide et des Soeurs vont distribuer sur place de quoi tromper la faim.

Quand les secours sont organisés, on confie aux Soeurs de la Charité le recensement des familles ruinées, puis la distribution des aumônes qui viennent de tous les coins de l'archidiocèse. Pendant quatre mois, semaine et dimanche, jour et nuit, chacune paye à fond de sa personne. Dans cette atmosphère du plus absolu don de soi, qui ne pressent le dévouement unique de la Mère Fondatrice?<sup>27</sup>

## UN GRAND PROTECTEUR DISPARAÎT

1867

62 ans

Les *Constitutions* ont été réimprimées par suite de certaines corrections demandées par Rome. Mère Saint-Louis profite du premier de l'an pour en offrir un exemplaire à chaque Soeur. On y trouve, en tête, le décret d'approbation pontificale et, à la fin, un court texte inattendu. Ce texte, étrennes du Père Braün, s'intitule: « Les droits de la religieuse ». Le Père spirituel n'y va pas de main morte quand il s'agit de perfection. Les Soeurs ne sont donc pas étonnées de lire ces vingt droits de même teneur spirituelle, tel que: « La religieuse a droit à la dernière place », ou encore: « La religieuse a droit aux humiliations ». Elles accueillent le tout avec sincère gratitude et, la grâce aidant, vont chercher à défendre leurs « droits » nouveau genre..

Les Soeurs aiment les contacts avec la Fondatrice. Aux missionnaires qui profitent des occasions pour lui écrire, Mère Mallet répond elle-même. Sous sa plume, pas plus de moralisme que dans ses paroles. Mais quelle belle confiance envers ces jeunes qu'elle a accueillies et formées à la vie religieuse! Elle n'avait sans doute pas besoin des étrennes du Père Braün pour écrire à une Soeur de Cacouna, Bridget Mangan (Marie-des-Anges), en fin de janvier: « Priez pour moi, ma chère petite Soeur, et faites prier aussi vos enfants pour cette vieille Mère; qu'elle sanctifie ses derniers jours par une grande charité et une vraie humilité. »

Monseigneur Baillargeon vient faire sa visite pastorale, en mars. Ce n'est pas un mince bonheur pour lui de constater que la paix règne dans la maison depuis l'approbation des *Constitutions* par Rome. Fier de son oeuvre, il invite les Soeurs à rendre grâce à Dieu pour cette approbation qui, leur

dit-il, « vous distinguez singulièrement entre toutes les Congrégations religieuses qui ont pris naissance dans l'Église du Canada, puisque la vôtre est la première qui ait obtenu jusqu'ici cette haute approbation du Saint-Père. »

Vers la même période, une Soeur d'Ottawa, de passage à Québec, loge à l'Hospice. Elle s'émerveille: « Toutes paraissent pleines de ferveur. . . C'est vraiment une maison de recueillement, de silence et de simplicité. »

C'est aussi une maison surchargée d'enfants; l'Évêque en a été touché, lors de sa visite. En avril, il fait appel à la charité publique, par l'intermédiaire des curés. Les Soeurs, explique-t-il, se sont vues comme forcées de recevoir plus de jeunes qu'elles ne sont capables d'en nourrir. Même si elles sont « épuisées et endettées », elles ne peuvent mettre ces enfants dans la rue. L'appel du Pasteur n'est pas lancé en vain; une soixantaine d'enfants sont placés en deux mois.

Juillet apporte à Mère Mallet la joie d'une visite à la chère Maison mère de Montréal. Mais les privilèges ne sont pas toujours le lot de la Mère Fondatrice, des témoins en feront confidence. Elle-même écrit humblement: « Seigneur, vous savez mieux que moi ce qu'il me faut; je reçois tout de votre main, n'ayant pas d'autre volonté que la vôtre. » Dans une autre note intime, datée du 29 juillet, elle s'adresse au Sauveur et à la sainte Mère, pour implorer leur protection et « la force de pratiquer la plus parfaite charité en toute chose. »

Monseigneur Turgeon, malade depuis douze ans, décède le 25 août. Le sympathique Archevêque, qui paraissait oublié de ses diocésains, retrouve soudain une place unique dans tous les coeurs. Tant que son corps est exposé, le palais épiscopal est envahi, surtout par les pauvres qui perdent en lui un grand protecteur.

Monsieur l'abbé Cyrille Légaré, chargé de rédiger la notice biographique du Prélat, recueille des notes auprès de Mère Mallet. La Fondatrice a tant de souvenirs à évoquer et elle le fait avec tant d'attendrissement qu'il est lui-même touché en l'écoutant. La Communauté, voulant traduire sa gratitude pour ce qu'elle doit à Monseigneur Turgeon, s'est engagée à lui faire chanter un service annuel à perpétuité.

Trois jours plus tard, Québec compte son cinquième archevêque, en la personne de Monseigneur Baillargeon, administrateur du diocèse depuis 1855.

Le Chapitre des vocales a accepté, en juin 1866, de faire une fondation à Carleton, dans un an. La décision, maintenue par le nouveau conseil, est mise à exécution, au cours du mois d'août. « Pour prendre soin des pauvres et instruire les enfants », on se rend, cette fois, à l'extrémité est de la Province. En été, il n'y a qu'un service de bateaux irrégulier. L'hiver intercepte à peu près toute communication avec la péninsule. Mais les coeurs sont généreux.

Quand les fondatrices partent, elles emportent, entre autres offrandes, une statue de saint Joseph, don de Mère Mallet qui devine combien la maison aura besoin d'un bon pourvoyeur.

L'hiver se fait, à nouveau, pénible pour les Soeurs de la Maison mère et pour leurs protégés. « Nous sommes dans un temps fort critique, écrit l'annaliste; il n'y a d'ouvrage nulle part, les pauvres meurent presque de misère et le riche peut à peine faire face à ses affaires.<sup>28</sup>

## SUR LE MONT TRACADIÈCHE

1868

63 ans

Le premier de l'an nouveau réserve à la Fondatrice des étrennes très mortifiantes. Au sortir de la messe, Monsieur l'abbé Antoine Gauvreau, alors chapelain, va offrir ses voeux à la Communauté. Il la félicite du choix qu'elle a fait de Mère Saint-Louis comme supérieure et s'engage sur le terrain des comparaisons. Il déclare qu'un changement de direction s'imposait et que l'administration présente a relevé l'Institut. Il affirme, pour terminer, que ce jugement personnel est en tout point conforme à l'opinion de Monseigneur l'Archevêque lui-même.

Mère Mallet est assise aux premiers rangs de l'assistance qu'une vive angoisse parcourt. La surprise est d'autant plus grande que Monsieur l'abbé Gauvreau a toujours témoigné à la Fondatrice beaucoup d'estime et de respect. L'atmosphère est lourde. Les paupières sont mouillées. Quand on se disperse, Mère Mallet regagne sa chambre et laisse couler ses larmes. « Je suis une orgueilleuse! Ne vous occupez pas de moi », dit-elle aux Soeurs qui l'entourent. Puis elle se ressaisit et va échanger ses voeux avec les malades à qui elle suggère: « Mes chères Soeurs, souhaitez-moi d'aimer les humiliations ».

Quand revient la « Sainte-Marcelle », les Soeurs redoublent d'affection; est-ce pour réparer la blessure dont toutes ont souffert? « Ma fête, ici, a été de toute beauté, même trop belle pour mon peu de mérite », écrit ensuite Mère Mallet à une de ses filles missionnaires.

Le printemps s'illumine à la perspective d'un magnifique voyage. Mère Saint-Louis doit visiter ses Soeurs de Carleton et c'est la Fondatrice qu'elle a choisie comme compagne.

Les deux Mères partent par un beau jour de juin. Du bateau, elles saluent le couvent de Lévis et, au fil du trajet, ceux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Cacouna; elles les visiteront au retour. Enfin, le Miramichi finit par entrer dans la baie des Chaleurs; on met pied à terre et le bonheur éclate. Mère Mallet, selon une expression à elle, est au comble de ses joies. « Quel beau pays! » répète-t-elle.

Le séjour se prolonge trois semaines durant et il est un cantique perpétuel de louanges. La Fondatrice, comme le Pauvre d'Assise, goûte Dieu dans les beautés de la création, dans le calice des fleurs, sur la mousse des nids, dans le chant des oiseaux, sous l'ombrage des arbres. Elle découvre partout la divine présence et sait y rendre attentifs les enfants qui l'entourent, là comme dans les autres couvents.

Elle remarque que l'église est parée de bouquets défraîchis; avec habileté et bon goût, elle les transforme de telle sorte que les autels semblent parés à neuf. Elle donne une place de choix à une statue de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, au-dessus de l'entrée principale du couvent. Humbles gestes où se révèle l'amour du sacré.

Mais le souvenir le plus cher attaché à ce séjour en Gaspésie est bien l'escalade de la montagne Tracadièche. Mère Mallet, ici encore, est une devancière. De cette montagne de dix-neuf cents pieds, elle rêve de faire un trône d'honneur pour une statue du Sacré-Coeur. Entreprise téméraire, mais l'amour se joue des obstacles. Guidée par Monsieur Wenceslas Leblanc, la pèlerine se met en marche. La pente est très abrupte. Nul chemin n'est tracé. À travers ronces et épines, elle monte, monte, ne s'arrête qu'au sommet. Quand elle redescend, ses jambes sont enflées et douloureuses, présage d'un mal combien plus pernicieux et dont elle mourra.<sup>29</sup>



## ME DEMANDE-T-IL ENCORE CE SACRIFICE?

1869

64 ans

Mère Mallet a joui d'une excellente santé jusqu'à l'automne dernier. Les premières annonces du cancer la trouvent courageuse. À Mère Bruyère qui s'inquiète, elle écrit, en janvier: « Vous êtes vraiment bonne de tant vous occuper de ma santé (. . .) un peu compromise par cette incommodité qui a résisté aux soins de l'art et qui continuera aussi longtemps que le bon Dieu voudra. » En répondant aux vœux de ses filles missionnaires, elle demande de prier pour elle afin que sa mort soit sainte. Mais la mort n'est pas pour demain. Un long chemin de souffrances reste à parcourir.

Vers la fin de mai, le mal s'est aggravé et la malade souffre beaucoup. Mère Saint-Louis écrit aux diverses Communautés amies, leur demandant une neuvaine au Coeur de Jésus, pour la guérison de la vénérée Fondatrice. Le 5 juin, Soeur Jauron, de Saint-Hyacinthe, en voyage d'affaires à Québec, passe quelques heures avec Mère Mallet. Douce consolation!

Le lendemain, dimanche, alors que les Soeurs écoutent une conférence du Père Braün, un nouvel incendie, fruit d'une main criminelle, éclate dans l'Hospice et ruine la chapelle. L'aile sud-ouest, les trois étages inférieurs du centre et l'Orphelinat sont sauvés de justesse, mais combien endommagés!

On accourt auprès de la chère Fondatrice pour l'arracher au danger. En apprenant que le feu est à la maison, elle s'écrie en levant les mains et les yeux vers le ciel: « Le bon Dieu me demande-t-il encore ce sacrifice avant de mourir? » Pauvre Mère, le bon Dieu vous demande, en effet, pour la

seconde fois, le sacrifice d'une chapelle élevée au prix des plus grands renoncements.

Des voitures se pressent sur les Glacis. L'affliction est telle qu'on saisit avec gratitude toutes les mains tendues. Bientôt orphelins, orphelines et dames âgées, postulantes, novices et Soeurs professes sont à l'abri, grâce à la charité des diverses Communautés de la ville et des prêtres du Séminaire.

Mère Mallet trouve une hospitalité toute fraternelle chez les Soeurs du Bon-Pasteur. Elle y demeure jusqu'au 19 juin. C'est auprès d'elle que ses filles vont refaire leur provision de vaillance. « Courage, mes chères Soeurs, leur dit-elle, après la croix vient la récompense et vous jouirez d'autant plus que vous vous serez confiées plus totalement dans le bon Dieu! »

Beaucoup de témoignages de sympathie affluent vers la Communauté. Celui de Soeur Jauron lève un voile sur l'offrande de Mère Mallet. « Votre chambre, écrit-elle, était comme un cénacle perpétuel; un simple rideau vous séparait de votre Époux dans l'Eucharistie; et voilà qu'en quelques minutes, tout a disparu. Votre si belle chapelle qui faisait vos délices, à vous en particulier qui l'aviez fait bâtir et qui jouissiez d'être logée si près pour y prendre force et courage dans vos pénibles douleurs, est réduite en cendres, ainsi qu'une partie de la maison. »

Dès le lendemain de l'incendie, une chapelle provisoire est aménagée dans la salle de communauté, avec du bois brut recouvert de tapisserie. C'est un trente pieds par dix, mais le Seigneur sera présent. Puis, on se met à réparer les dégâts.

Quand la malade éprouve un mieux relatif, elle écrit aux Soeurs de l'Hôpital Général de Québec où nombre de

Soeurs et d'enfants ont été accueillies après l'incendie. Lettre qu'elle trace d'une « main tremblante », « en témoignage de l'estime et de la profonde reconnaissance » qu'elle garde à toutes. « Veuillez, demande-t-elle en terminant, me recommander souvent aux doux Coeurs de Jésus et Marie en qui je place tout mon espoir, ma vie et mon repos, surtout dans cette longue maladie qui, j'ose l'espérer, m'ouvrira bientôt le Ciel. »

Le Saint-Père Pie IX a convoqué les évêques des différentes parties du monde pour le concile du Vatican. Monseigneur Baillargeon doit donc se rendre à Rome. Au mois d'octobre, précisément le 19, il vient saluer les Soeurs avant son départ. Mère Mallet, malade elle-même, lui exprime ses craintes: Monseigneur est si faible et si fragile de santé, ce voyage lui sera peut-être néfaste. . . Dans un an, en effet, Québec aura perdu son Archevêque.

Le 18 novembre, premier jour du triduum préparatoire à la rénovation des voeux. Neuf novices font profession et sept jeunes prennent l'habit. Joie pour la famille! Quant à la Fondatrice, c'est dans de grandes souffrances qu'elle vit ces moments de grâce. Elle reçoit quand même avec allégresse Mère Jane Slocombe, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, lors d'une courte visite à l'Hospice, en décembre.<sup>30</sup>

## PRIE ET SOUFFRE POUR LE SAINT-PÈRE

1870

65 ans

La grande famille de Mère Mallet, Soeurs et hospitalisés de tous âges, ont l'habitude de fêter la « Sainte-Marcelle » et la Fondatrice s'est toujours prêtée simplement à la fête. Une lettre de Mère Saint-Louis à Mère Bruyère révèle ce qui en est, en cette nouvelle année. « Notre chère Mère Mallet souffre beaucoup et s'affaiblit considérablement; elle est toujours courageuse et ne veut pas que nous demandions sa guérison. C'est sa fête, aujourd'hui, et nous sommes privées de lui exprimer notre reconnaissance et notre affection par les démonstrations accoutumées. »

Le 12 mars, on note que la malade « souffre plus que jamais ». Pourtant, le 9 avril, exactement un an avant sa mort, on peut l'amener à l'atelier des Messieurs Livernois et Bienvenu, pour une photographie. On devine une grande souffrance dans le regard baissé; un sourire de tendresse illumine le visage et les mains sont posées maternellement sur un orphelin et sur une dame âgée placés tout près. Une orpheline complète le groupe. La photo redira l'unanime témoignage: « Mère Mallet, qu'elle était bonne! »

Des moments de joie vont ponctuer les prochains mois. En mai, la visite de Monseigneur l'Archevêque à son retour de Rome. En juin, celle de deux anciennes compagnes de Montréal, Mère Slocombe et Soeur McMullen, puis celle des Soeurs de l'Hôpital Général de Québec. Ces dernières, étant cloîtrées, usent d'un privilège pour rendre visite à Mère Mallet toujours clouée sur son lit, mais heureuse de revoir celles qui lui ont été si secourables dans la fondation de la Communauté.

Mais voilà que le Père Braün est rappelé à Montréal; son départ est fixé à la fête de l'Assomption. « Nous perdons un ami sincèrement dévoué à nos intérêts spirituels et temporels, un Père charitable et plein de désintéressement », écrit l'annaliste.

Trois jours avant ce départ, Monseigneur Baillargeon est administré. Depuis six semaines, deux Soeurs sont auprès de lui. Il décède le 13 octobre, regretté de l'Institut qui lui doit d'avoir été approuvé par le Saint-Siège.

La Papauté traverse, en ce temps, de rudes épreuves qui ont un écho dans le coeur de Mère Mallet. L'ardente fille de l'Église offre ses prières et ses souffrances pour la libération du Saint-Père et suit les tragiques épisodes dans les journaux. Mais ce genre de lecture est supprimé dans la Communauté. Nouveau renoncement pour la malade. La décision est accueillie sans mot dire.

Jésus veut opérer le vide, au dedans comme au dehors, pour être seul Maître du royaume intérieur. Voici un texte, tiré des écrits de Marguerite-Marie Alacoque et transcrit d'une écriture incertaine:

« Mon silence intérieur et extérieur sera pour honorer le sien. Lorsque je parlerai, ce sera pour rendre hommage à cette Parole du Père, ce Verbe divin qui est caché dans l'hostie.

Lorsque j'irai prendre ma réfection, je l'unirai à cette nourriture divine dont il sustente nos âmes dans la sainte Eucharistie, lui demandant que tous les morceaux soient autant de communions spirituelles qui m'unissent à lui et me transforment toute en lui-même. Mon repos sera pour honorer celui que mon Jésus prend dans le sein de son Père et qu'il a dans l'hostie; mes peines et mortifications, pour réparer les outrages qu'il reçoit dans la sainte hostie.

J'unirai toutes mes oraisons à celles que le Sacré-Coeur de Jésus fait pour nous dans l'hostie; de même, l'office divin, aux louanges que ce Coeur adorable y donne à son Père Éternel (. . .). En tout ce que je ferai ou souffrirai, j'entrerai dans ce Sacré-Coeur pour y prendre ses intentions, pour m'unir à lui et pour demander son secours. »

La piété mariale appose son cachet à la fin de cette page émouvante: « Ô Mère d'amour et de douleur, faites que j'aime et que je souffre à votre exemple (. . .). Si, pour aimer, il faut souffrir et mourir, obtenez-moi cette grâce que j'aime tout ce qui vient de Dieu, les souffrances même, et la mort. »

Avec décembre, des manifestations alarmantes se produisent. Voilà que les jambes et les pieds enflent démesurément. L'épiderme se fendille, un liquide roussâtre trace de fines coulées brûlantes sur la chair vive. C'est l'hydropisie avec complication cardiaque. Le cancer, déjà ravageur, se donne de puissants alliés. Pour atténuer les troubles respiratoires, il faut échanger le lit contre le fauteuil. Les Soeurs se partagent désormais la consolation de veiller leur Mère.<sup>31</sup>

**PAR UNE BELLE AUBE PASCALE**

**1871**

**66 ans**

Mère Saint-Louis souligne l'an nouveau en donnant joyeusement à chaque Soeur, comme étrennes et avec la liberté de l'employer à sa guise, une pièce de cinq sous!

À la sacristine qui s'amène chez elle, Mère Mallet confie une commission: demander au chapelain, Monsieur Napoléon Laliberté, de dire « une messe pour une pauvre femme qui n'a que cinq sous à lui offrir! N'allez pas dire qui demande cette faveur », achève-t-elle en riant.

Mais la sacristine ne sait pas défendre son secret. Le Chapelain dit la messe aux si minimes honoraires et rend visite à la Fondatrice. En se retirant, il glisse, malicieux, une pièce d'or dans la main de la malade, pour « faire dire un certain nombre de messes! »

La souriante infirme bouge à peine du fauteuil où la retient la souffrance, mais continue à semer la joie autour d'elle. Le mal courbe maintenant le sommet de la colonne vertébrale qui cède sous le poids de la tête. Celle-ci retombe sur la poitrine; pour la relever, on se sert d'un bandeau fixé au dossier du fauteuil. Rapprochement avec saint Alphonse de Liguori qui vécut, même longtemps, ainsi prostré.

Quand la douleur augmente, la malade se réfugie dans le silence ou murmure des invocations. Si des soupirs lui échappent, elle console ses filles: « Je vous fais de la peine; je ne sais rien supporter. . . Mais je n'en dis pas moins de bon coeur: Mon Dieu, je veux tout ce que vous voulez et aussi longtemps que vous le voudrez. »

Avril s'avance avec des promesses de soleil et de verdure. Autour du fauteuil immobile, passent des effluves

d'éternel printemps. Le dimanche des Rameaux, la Fondatrice entre dans sa dernière semaine, mais nul ne le soupçonne encore. Elle paraît à peine plus malade que de coutume jusqu'au mercredi. Ce même jour, visite des docteurs Louis Roy et Prosper Bender qui craignent un fléchissement du coeur.

Le pronostic est des plus alarmants. Par prudence, on décide que le lendemain, Jeudi-Saint, sera le jour de l'Extrême-Onction. La maison est enveloppée dans le grand silence des jours saints. Quel émoi quand la nouvelle se chuchote que la vénérée Fondatrice sera administrée!

Les Soeurs se pressent auprès de la malade. Visiblement ému, l'aumônier, Monsieur l'abbé Édouard Bonneau, procède à l'administration. Assise dans son fauteuil, mains jointes, attentive aux rites liturgiques, la bien-aimée Mère semble pénétrée d'un bonheur intime et profond. Après la cérémonie, rassemblant ses forces, elle relève sa pauvre tête penchée et, d'une voix dont les accents font tressaillir les coeurs, elle livre son testament:

« Je demande pardon à la Communauté de la peine que j'aurais pu lui causer. . . J'ai peu travaillé pour la Congrégation, mais j'ai toujours fait mon possible. . . Le bon Dieu la bénira. . . Je le prierai qu'il bénisse vos oeuvres, qu'il les étende. J'espère que la Communauté pratiquera toujours les vertus que jusqu'à présent elle a pratiquées. »

« La Fondatrice mourante, implorant le pardon de sa Communauté, est bien fille de saint Vincent de Paul qui, sur le point de retourner à Dieu, s'écrie: « Messieurs et chers confrères, pardonnez-moi les scandales que je vous ai donnés! » Comme son modèle dans l'exercice des oeuvres de charité, elle mourra dans un fauteuil; comme lui encore, elle mourra les jambes en plaies pour avoir tant couru après les détresses humaines! »



Dans l'après-midi du Vendredi-Saint, Monseigneur Alexandre Taschereau, qui a été sacré archevêque de Québec le 19 mars, vient donner une instruction à la Communauté. Il passe chez Mère Mallet. Il l'encourage, lui parle du ciel et de la récompense qui l'attend. « Si le bon Dieu, ajoute-t-il, voulait vous laisser jusqu'à la fin du monde dans cet état de prostration et de souffrance, assurément, vous seriez résignée à sa sainte volonté. » « Oh! oui, répond la malade, mais je sais bien qu'il ne le voudra pas! » La répartie confiante et spontanée fait sourire l'Évêque.

La vigile de Pâques est un jour d'ardents désirs. Monsieur l'abbé Laliberté vient donner sa bénédiction à la malade. Comme il lui parle de la fête pascale et des beautés du ciel, elle s'écrie: « Que je serais contente de fêter le jour de Pâques au ciel! Mais que la volonté du bon Dieu se fasse! » Le bon abbé se met à rire et lui réplique: « Cette fois, vous manquerez votre coup. »

Dans l'après-midi, le docteur Bender s'étonne d'une altération du pouls et craint que la malade ne puisse voir le matin. Alors commence le défilé douloureux des filles qui veulent encore une fois contempler leur Mère. Une Mère affaissée, mais lucide. « Elle donne à chacune un regard bienveillant qui semble dire: « Je vous aimerai toujours. » Celles qui s'arrêtent s'entendent désigner et emportent, en pleurant, ce souffle qui est leur nom. »

La journée de Mère Mallet est finie. La malade le sait et elle l'achève en répétant: « Mon Dieu, que votre volonté se fasse et non la mienne! » Elle veut parler encore, mais sa langue s'embarrasse et elle ne parvient pas à se faire comprendre. Un regard expressif remercie le bon vouloir de celles qui l'entourent. Les lèvres remuent encore, redisant les noms de Jésus, Marie, Joseph.

Vers minuit et demi, la respiration change. Les lèvres balbutient une dernière fois: « Jésus, Marie, Joseph! » La voix s'éteint. Mère Mallet est morte! Sans agonie! Elle est morte comme elle a vécu: forte et douce!

C'est le 9 avril 1871. Il est deux heures quinze. L'aube blanchit, une belle aube pascale où vibrent des gerbes d'alléluias. Le Christ est ressuscité et les carillons, tout à l'heure, vont chanter son triomphe et la joie de la divine Mère. « Regina coeli laetare! »<sup>32</sup>

**PRIÈRE  
POUR OBTENIR LA BÉATIFICATION  
DE  
MÈRE MARCELLE MALLET**

Père de tendresse et de miséricorde, sois béni d'avoir donné à Marcelle Mallet un coeur rempli de zèle pour ta gloire et de compassion envers les affligés.

Daigne glorifier ton humble Servante en nous accordant, par son intercession, la faveur que nous sollicitons (...).

Nous t'en prions au nom de ton Fils qu'elle a tant aimé et secouru dans les pauvres et les petits.

Amen.

**Cheminement de la cause de béatification de Mère Marcelle Mallet**

1983, 26 mars Ouverture de sa cause à Québec  
1992-1993 Procès informatif diocésain sur sa renommée de sainteté  
2000, 11 avril Approbation de la *Positio* par la Commission des historiens

## SIGLES ET SOURCES

### 1. MANUSCRITES:

- ACAM — Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal.  
ANDM — Archives paroissiales de Notre-Dame de Montréal.  
ASAL — Archives paroissiales des Saints-Anges de Lachine.  
ASCO — Archives des Soeurs de la Charité d'Ottawa.  
ASCQ — Archives des Soeurs de la Charité de Québec.  
ASGM — Archives des Soeurs Grises de Montréal.

### 2. IMPRIMÉES:

- S. A., *Souvenir des Noces d'Or des Soeurs de la Charité de Québec*, 1849-1899. Québec, Imprimerie du Patronage, 1900, 222 pp.  
— S. A. [GOSSELIN, Mgr Auguste-Honoré], *Les Soeurs de la Charité de Québec. Cinquante ans de dévouement chrétien*, 1849-1899. Premier volume, 1849-1872, Québec, Imprimerie Vincent, 1918, 362 pp.  
— S. A. [SŒUR SAINTE-BLANCHE], *Une fondatrice et son oeuvre, Mère Mallet et l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec*. Québec, imprimerie de la Maison-Mère des Soeurs de la Charité, Québec, 1939, 622 pp.  
— S. A. *L'Hôpital Général des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises)*, 2e et 3e volumes, Montréal, imprimerie des Soeurs Grises de Montréal.
- BLMM: [Soeur Sainte-Blanche], *Une fondatrice et son oeuvre, Mère Mallet et l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec*  
MML: Lettre de Mère Mallet  
MMNI: Note intime de Mère Mallet  
NML: Lettre de Narcisse Mallet.

## RÉFÉRENCES

1. BLMM, pp. 1, 2, 3, 7, 22, 25, 36s., 39s.
2. BLMM, pp. 40-42, 62; ASAL; NML, 8 août 1895
3. BLMM, pp. 47s.; ANDM; NML, 14 juillet 1895
4. BLMM, pp. 42, 47, 49, 53s., 56, 61s., 73; ASAL; ASCQ; NML, 8 août 1895
5. BLMM, pp. 65, 67-70
6. BLMM, pp. 74-76, 82; ASGM; HGM II, p. 79
7. BLMM, pp. 82-86, 88-90, 94-96, 99, 124, 233; ACAM; ASCO; ASGM; HGM II, pp. 220-232, et III, p. 60
8. BLMM, pp. 97s., 100s., 110, 113-115, 519
9. BLMM, pp. 120, 141-144, 146, 149s.
10. BLMM, pp. 153-155, 161s., 167, 170, 173, 183-187, 189, 191, 231s., 234-237, 401; ASCQ
11. BLMM, pp. 107, 134, 165s., 193s., 205s., 263, 267-270; ASCO; ASCQ; S. Valade, 3 juin 1850; MML, 21 sept. 1849
12. BLMM, pp. 158, 196s., 211-215, 240-242, 269s., 274s.; MML, 18 août 1851
13. BLMM, pp. 195, 197-201, 216s., 244s.
14. BLMM, pp. 187-189, 200, 217-220; ASCQ; MML, 22 août 1849
15. BLMM, pp. 191, 220-224, 247-248, 252, 254, 281-285; ASCQ; Mgr Turgeon, 30 sept. et avant 9 oct. 1854
16. BLMM, pp. 227s., 254-257, 288-291, 309s., 500s., 541s.; ASCQ; ASGM; MML, 22 juin 1855
17. BLMM, pp. 64, 298-303, 306-309, 483; ASCQ; S. Jauron, 2 nov. 1856
18. BLMM, pp. 310, 318-322; ASCQ; MML, sept. 1857
19. BLMM, pp. 323s., 328-331; MML, 21 oct., 1856
20. BLMM, pp. 324, 332s.; ASCQ; MML, 2 janv. 1859
21. BLMM, pp. 333s., 337-340; ASCQ
22. BLMM, pp. 344s., 352s., 356, 374-376, 490; ASCQ; MML, 22 juin 1855, 6 mars 1858
23. BLMM, pp. 217, 363-366, 377-380, 482, 509s.; ASCQ
24. BLMM, pp. 380-384, 387, 389, 497s.; ASCQ; MML, 11 févr., 23 août, 5 sept. 1863; S.S.Roch, 29 mars 1863; Thomas Bégin, mai et juin 1863; Mgr Baillargeon, en août et sept. 1863

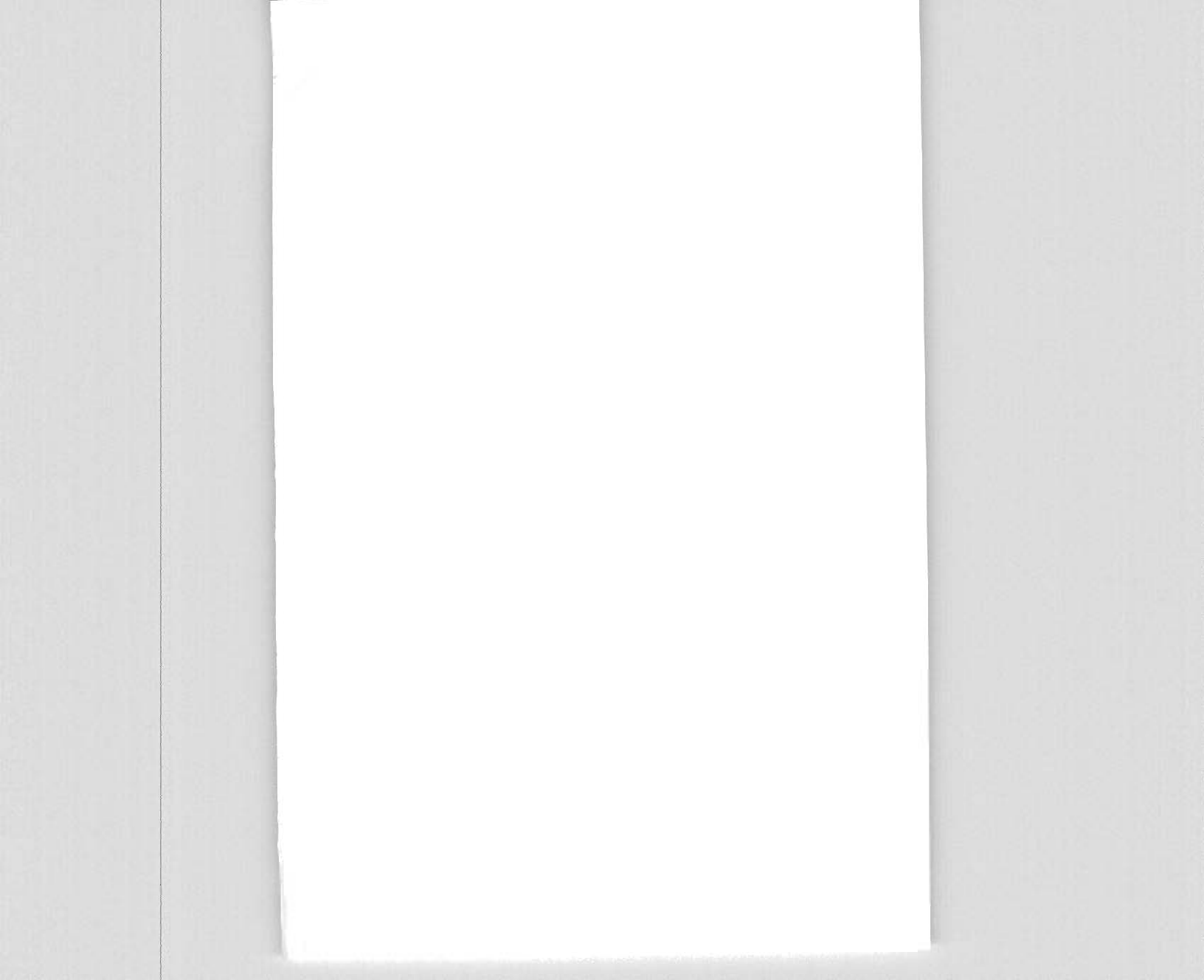
25. BLMM, pp.387-393, 396-398, 501; ASCQ; Mgr Baillargeon, 10 et 13 janv., 13 août 1864; MML, 9 et 10 févr. 1864; l'abbé Quevillon, 16 avril 1864
26. BLMM, pp. 501-505, 528s.; MML, 30 déc. 1864, 3 avril, 14 juin, 14 juil., 4 oct. 1865, 14 mars 1866
27. BLMM, pp. 402-409, 413, 415-418, 422-424, 486s., 524; ASCQ; ASGM; Mgr Baillargeon, 14 janv. 1866; MML, 14 mars 1866; MMNI; S. Marie, S.G.M., 5 et 6 sept. 1866
28. BLMM, pp. 394s., 414, 426, 429s., 433-435, 525; ASCQ; MML, 25 janv. 1867; Mgr Baillargeon, 28 mars, 22 avril 1867; S. Collette, S.G.M., 10 juil. 1867; S. Thérèse-de-Jésus, S.C.O., 14 mars 1867; *Noes d'Or*, p. 152
29. BLMM, pp. 469s., 472s., 525s.; MML, 2 févr. 1868
30. BLMM, pp. 439-443; ASCQ; MML, 7 janv., 28 juin 1869; S. Labrèche, S.G.M., 4 juin 1869; S. Jauron, 13 juin 1869
31. BLMM, pp. 396, 443s., 466, 484, 566-569; ASCQ; Mère St-Louis, 31 janv. 1870
32. BLMM, pp. 454, 492s., 569-575; ASCQ.

## TABLE DES MATIÈRES

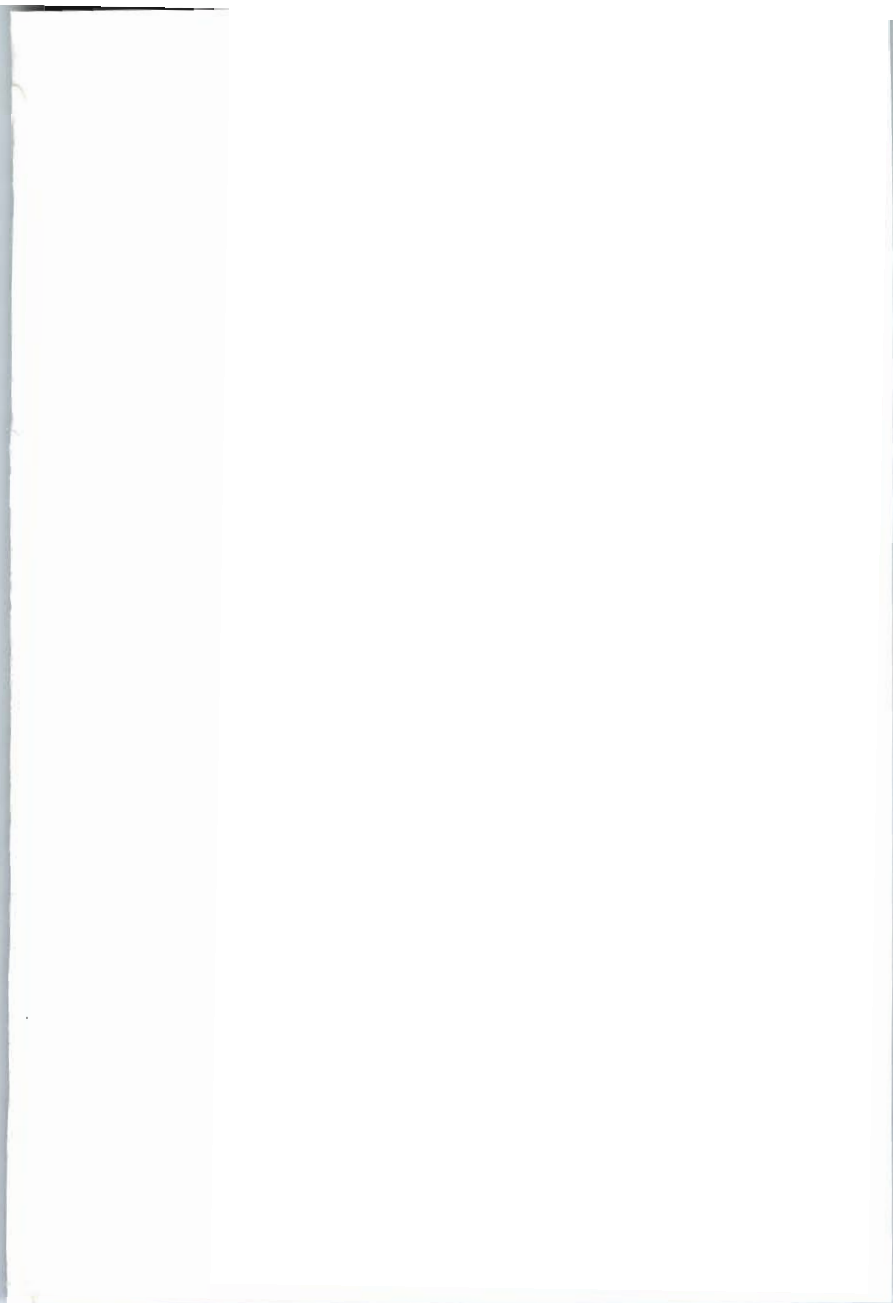
Préface .....	3
Présentation .....	7
Viens, Marcelle .....	9
Triste fin d'avril .....	10
Le grand jour .....	12
Que veux-tu de moi, Seigneur? .....	13
Être Soeur Grise .....	16
Toute à votre service .....	18
Pourquoi ces départs? .....	20
Une offrande agréée .....	24
Bienvenue dans la Capitale .....	26
Pas de borne à ton zèle .....	28
Déploie tes ailes .....	32
Une relève se prépare .....	36
C'est à moi que tu l'as fait .....	39
Devant une caisse vide .....	41
Quand flambe la croix .....	43
Avec le Coeur de Jésus .....	46
Venez, les pauvres .....	50
Prends le large .....	53
Face à Québec .....	56
Une femme qui sait ce qu'elle veut .....	58
Pas de fondation indépendante .....	60
Des Soeurs heureuses .....	61
Fondation d'un cinquième couvent .....	63
Dans une ère nouvelle .....	68

Laisse-toi émonder .....	72
Le secret d'une vie féconde .....	75
J'irai partout où l'on voudra .....	78
Un grand protecteur disparaît .....	82
Sur le mont Tracadièche .....	85
Demande-t-il encore ce sacrifice? .....	87
Prie et souffre pour le Saint-Père .....	90
Par une belle aube pascalle .....	93
Prière .....	97
Sigles et sources .....	98
Références .....	99





Achévé d'imprimer le 28 février 2001  
sur les presses de  
l'Imprimerie Vitray Inc.



Pour information:

Maison généralice des Soeurs de la Charité de Québec  
2655, rue Le Pelletier  
Beauport, Qué.  
G1C 3X7  
Tél.: (418) 628-8860